

**МИНИСТЕРСТВО НАУКИ И ВЫСШЕГО ОБРАЗОВАНИЯ РОССИЙСКОЙ ФЕДЕРАЦИИ**

**Федеральное государственное бюджетное  
образовательное учреждение высшего образования**

**«НИЖЕГОРОДСКИЙ ГОСУДАРСТВЕННЫЙ  
ЛИНГВИСТИЧЕСКИЙ УНИВЕРСИТЕТ  
им. Н.А. ДОБРОЛЮБОВА»  
(НГЛУ)**

**Л.П. ВОСКОВОЙНИКОВА**

**HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE**

**ИСТОРИЯ ФРАНЦУЗСКОГО ЯЗЫКА**

**Учебное пособие для студентов III курса**

**Нижний Новгород  
2019**

Печатается по решению редакционно-издательского совета НГЛУ.

Направление подготовки: 45.03.02 – *Лингвистика*, профиль подготовки – *Теория и методика преподавания иностранных языков и культур*.

Дисциплина: Введение в филологию и история французского языка.

УДК 811.133.1(075.8)

ББК 71

В 762

Воскобойникова Л.П. Histoire de la langue française = История французского языка: Учебное пособие для студентов III курса – Н. Новгород: НГЛУ, 2019. – 82 с.

Предлагаемое учебное пособие по истории языка содержит краткое описание основных процессов и явлений, приведших к переходу от синтетического строя языка к аналитическому и становлению французского языка. Данное пособие, предназначенное для студентов III курса, включает изложение теоретического материала, планы семинарских занятий, список экзаменационных вопросов и рекомендуемой литературы, а также приложение, в котором представлены наиболее известные тексты старофранцузского периода.

Автор Л.П. Воскобойникова, канд. филол. наук, доцент кафедры теории и практики французского языка

Рецензент В.Н. Бурчинский, канд. филол. наук, профессор кафедры теории и практики французского языка

© НГЛУ, 2019

© Воскобойникова Л.П., 2019



<b>Le pronom</b> .....	38
I. Les pronoms personnels.....	39
II. Les pronoms démonstratifs.....	40
III. Les pronoms possessifs.....	41
<b>Le verbe</b> .....	41
I. Les formes non personnelles du verbe.....	42
II. Les formes personnelles du verbe.....	44
III. Le mode.....	46
IV. La voix et l'aspect.....	47
<b>Syntaxe</b> .....	49
Le groupe de mots.....	49
La proposition.....	50
<b>Doublets étymologiques</b> .....	53
<b>Histoire de l'orthographe française</b> .....	55
<b>Travaux dirigés</b> .....	58
Séance 1.....	58
Séance 2.....	58
Séance 3.....	59
Séance 4.....	59
Séance 5.....	60
Séance 6.....	60
Séance 7.....	61
Séance 8.....	61
Séance 9.....	62
<b>Test</b> .....	63
<b>Annexe</b> .....	68
<b>Questions d'examen</b> .....	79
<b>Ouvrages à consulter</b> .....	80

## OBJET D'ÉTUDE DE L'HISTOIRE DU FRANÇAIS

Toute langue évolue constamment. Elle change plus ou moins considérablement d'une génération à une autre. Ces changements sont cependant presque imperceptibles. C'est naturel – la langue doit être la même pour que les gens se comprennent au moins pendant deux générations. Quand même, la langue n'est jamais stable, il y a toujours des changements. Au début, ils n'atteignent que les éléments isolés de la langue, puis s'accumulent peu à peu et aboutissent à des modifications importantes.

Il reste à noter que les différents niveaux de la langue n'évoluent pas de la même manière. C'est le lexique qui est affecté le premier et le plus directement, parce que tout nouvel objet et toute nouvelle notion demandent une appellation. Les changements du vocabulaire sont donc particulièrement nombreux et très fréquents. Le lexique est lié aux phénomènes extralinguistiques et indique les moindres modifications dans l'économie, la vie sociale, etc. Par contre, les changements dans la grammaire et la phonétique ne sont pas directement liés aux faits extralinguistiques parce que toutes les deux présentent les structures d'une haute abstraction linguistique.

Les modifications affectent au début une seule des unités pour influencer ensuite sur toutes les autres unités de la même classe. Tous les éléments d'une langue sont étroitement liés les uns aux autres et constituent un système cohérent, c'est pourquoi le changement d'un élément amène finalement au changement de tout le système. Alors, l'histoire du français est une science linguistique qui étudie les aspects différents de l'évolution de la langue française, c'est-à-dire, l'évolution phonétique, morphologique, lexicale, syntaxique, graphique. Donc, la tâche de l'histoire du français, comme de toute autre langue, est de présenter les modifications graduelles dans tous les aspects, de mettre en relief les tendances générales qui régissent l'évolution de la langue. Ce qui est particulier pour l'histoire du français, c'est le passage d'une langue

synthétique à une langue analytique ce que l'histoire de la langue doit expliquer (l'information grammaticale est exprimée dans le mot significatif lui-même ou reportée sur les mots-outils).

L'histoire d'une langue peut se baser sur l'approche diachronique ou sur l'approche synchronique. L'approche synchronique étudie le système linguistique à un moment donné, pendant telle ou telle période (coupe synchronique). L'approche diachronique étudie l'évolution de tel ou tel sous-système (phonétique, grammaire) ou de tel ou tel élément de la langue dès son origine jusqu'à son état actuel. Notre cursus sera basé sur l'étude diachronique de la langue sans exclure la division traditionnelle de l'histoire du français en quelques périodes.

Ainsi, on répartit l'histoire du français en quelques périodes. Cette répartition peut se baser sur des principes différents : linguistiques (changements phonétiques et grammaticaux) et extralinguistiques (histoire du peuple).

Nous acceptons la répartition suivante :

**LC** – latin classique, point de repère (I siècle av. n.è. – II siècle de n.è.)

**LV** – latin vulgaire (III–VII s. de n.è.)

**GR** – gallo-roman (VII–VIII s. de n.è.)

} préhistoire du français

**AF** – ancien français (IX–XIII s. de n.è.)

**MF** – moyen français (XIV–XV s. de n.è.)

le **XVI<sup>e</sup>** s. est considéré comme une étape à part)

**FM** – français moderne (à partir du XVI s.)

} histoire du français

Donc, l'état actuel du système phonétique et grammatical de la langue française est le résultat de son évolution. Beaucoup de phénomènes existant dans la langue contemporaine ne peuvent être expliqués qu'à travers leur évolution au cours des siècles. C'est pourquoi l'histoire du français est étroitement liée aux autres disciplines linguistiques, telles que la phonétique, la grammaire, la lexicologie, la typologie.

- Ex. : *phonétique* : l'histoire de la langue aide à expliquer la prononciation différente des formes d'un mot (*un œuf / des œufs, un os / des os, un cheval / des chevaux*), alternances du type *viens / venons, prends / prenons* ; les radicaux différents dans les mots de la même famille (*école – scolaire*).
- *Grammaire* : structure du futur simple, du passé composé, le phénomène de l'article etc.
- *Lexicologie* : l'histoire de la langue aide à expliquer l'existence des doublets étymologiques (*droit – direct*) ; les homonymes (*grève – песчаный пляж / grève – забастовка*) – d'abord deux polysèmes, ensuite le sème commun disparaît ; l'évolution sémantique des mots (*panier – d'abord corbeille pour le pain, ensuite n'importe quelle corbeille – élargissement du sens*).
- *Typologie* : cette discipline analyse la langue pour déterminer à quel type elle se rapporte. Ainsi, l'histoire de la langue prouve que l'état d'une langue aux époques différentes n'est pas le même, c'est pourquoi il faut toujours préciser l'époque à laquelle s'effectue l'analyse. Par exemple, l'ancien français est un système synthétique par excellence, tandis que le français moderne est une langue analytique.

### ***La formation des langues romanes et leur classification***

Le français fait partie des **langues romanes** qui proviennent toutes d'une source commune : le latin. Le plus souvent sont considérés comme langues romanes : le français, le provençal, le rhéto-roman (la Suisse), l'espagnol, le catalan (la Catalogne), le portugais, l'italien, le sarde (la Sarde), le dalmate (mort vers la fin du 19 s.), le roumain, le moldave, le galicien.

Il existe 2 classifications des langues romanes :

1) suivant le **substrat** (le substrat – c'est la langue qui, dans une communauté linguistique, a été éliminée au profit d'une autre langue, mais qui a pourtant influencé cette dernière) ;

- langues gallo-romanes, formées sur les territoires peuplés par les Gaulois (français, provençal, catalan) ;
  - langues ibéro-romanes, dans la péninsule Ibérique (espagnol, portugais, galicien) ;
  - langues daco-romanes, sur le territoire de l'ancienne Dacie (roumain, moldave, dalmate) ;
  - langues italo-romanes (italien, sarde, rhéto-roman).
- 2) suivant leurs **traits phonétiques et grammaticaux** :
- langues romanes occidentales (ibéro- et gallo-romanes) ;
  - langues romanes orientales (daco- et italo-romanes).

	LR <u>occidentales</u>	LR <u>orientales</u>
Pluriel des noms	-s	-i(e)
1 pers. du pl. des verbes	-s	--
consonnes	Pas d'affriquées (exception : tš en espagnol) ; S est sonorisé entre 2 voyelles	Il y a des affriquées : tš, dž, ts S conserve son caractère sourd

### *Le latin classique et le latin vulgaire*

Les langues romanes proviennent toutes du latin apporté dans différentes régions au cours des conquêtes romaines depuis le II<sup>e</sup> s. av. J-C. Le latin y pénètre sous 2 formes : sous sa forme officielle et sous sa forme parlée. Toutefois, toutes les langues romanes sont issues du latin parlé qu'on appelle aussi vulgaire ou rustique. Les causes des divergences entre le LC et LV :

1. La fonction orale du latin vulgaire influence la forme phonique et grammaticale du langage.



2. Le latin parlé exporté dans les provinces perd son contact avec le latin classique. Les substrats influencent aussi le LV.

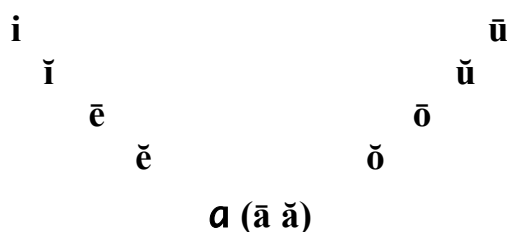
3. Comme les conquêtes romaines durent quatre siècles, le latin exporté n'est pas toujours le même.

## ÉVOLUTION PHONÉTIQUE

### LE VOCALISME

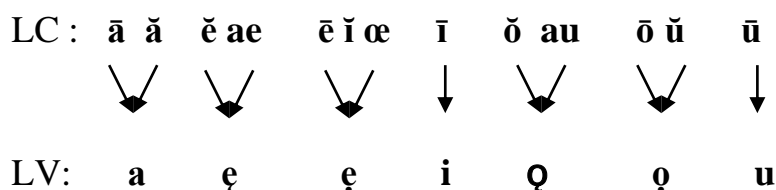
#### I. L'inventaire des voyelles

Le LC possédait un système des voyelles bien équilibré: **ā ā ē ě ī ī ō ō ū ũ**. Dans ce système de 10 voyelles toutes les voyelles **brèves** étaient **ouvertes**, toutes les voyelles **longues** étaient **fermées**. On peut disposer ce système en triangle traditionnel pour tenir compte des degrés d'aperture, des oppositions voyelle antérieure – voyelle postérieure, labiale – non labiale :



De plus, le LC possédait 3 diphtongues : **ae**, **œ** et **au**. Ces diphtongues deviennent monophthongues vers la période du LP et passent respectivement à : **ɛ** ← *ae*, **ɛ** ← *œ* et **o** ← *au*.

Ce processus cause la formation des voyelles anomales qui ne s'inscrivent pas dans le schéma classique. Ainsi, **ae** donne **ē**. Cette nouvelle voyelle est longue (parce qu'elle provient d'une diphtongue qui est toujours plus longue qu'une voyelle ordinaire), mais ouverte, contrairement à la règle du LC. La réduction des diphtongues et la formation de nouvelles voyelles a détruit le caractère symétrique du système vocalique latin. Ce système devient plus pauvre avec 7 voyelles (III<sup>e</sup>–IV<sup>e</sup> s. de n.è.) :



Le système vocalique latin perd une de ses caractéristiques pertinentes (distinctives) – la durée. L’opposition *quantitative* voyelle longue – voyelle brève n’existe plus. Par conséquent, il devient impossible de distinguer certaines paires de mots (*ex. : mǎlum (le mal) / mālum (la pomme); fructŭs (nom.sg.) / fructūs (gen.sg.)*). Cette opposition cède sa place à l’opposition *qualitative*, c’est-à-dire différence de timbre (v. ouverte / v. fermée).

## ***II. Le caractère de l’accent***

Le LC possédait un accent musical, c’est-à-dire la syllabe accentuée était prononcée sur une note plus haute que les autres. Vers le III<sup>e</sup> s. cet accent se transforme en accent dynamique, autrement dit, accent d’intensité. Alors la voyelle accentuée était prononcée avec plus de force que les autres. Le changement de l’accent amène à l’évolution des voyelles.

Ainsi, l’évolution des voyelles dépend de 5 facteurs :

- 1) nature de l’accent
- 2) position des voyelles par rapport à l’accent
- 3) caractère de la syllabe
- 4) qualité de la voyelle
- 5) action des sons voisins

1. L’accent dynamique frappe de force une des syllabes et l’oppose aux autres qui subissent une réduction complète ou partielle, ctd elles deviennent plus faibles ou s’effacent complètement.

2. D’après la place de l’accent, les mots latins se subdivisaient en groupes suivants :

- **oxytons** : les mots à l’accent final (les monosyllabes) *res, lex*.
- **paroxytons** : les mots où l’accent frappait l’avant-dernière syllabe (la pénultième) : *frúctus, veníre*.
- **proparoxytons** : les mots où l’accent frappait la 3<sup>e</sup> syllabe à partir de la fin (l’antépénultième) : *tábula, cámera, óptimus*.

### Dénomination des voyelles d'après leur position dans le mot :

initiale / prétonique non initiale / tonique / posttonique non finale / finale (1-2-3-4-5).

1- 2- 3- 4- 5 :

*A-ris-tó-te-les*

- La voyelle tonique persiste toujours sous telle ou telle forme (ancienne ou modifiée), elle reste toujours une voyelle syllabique.

Les autres voyelles peuvent se modifier ou disparaître.

- Ainsi, dans les paroxytons les voyelles prétoniques et finales se réduisaient à zéro, sauf [a → ə] : *terra* → *terre* ; *cumulāre* → *combler*.

- Dans les proparoxytons les voyelles posttoniques se réduisaient à zéro ; dans les syllabes finales et parfois prétoniques les voyelles se réduisaient à zéro, sauf [a → ə] : *tabŭla* → *table* ; *debĭta* → *dette* ; *benedĭcere* → *bénir*.

Suite à la réduction des syllabes posttoniques la langue française se caractérise par son accent oxytonique.

3. Syllabes ouvertes / Syllabes fermées : Les voyelles dans les syllabes ouvertes ont tendance à se modifier (*bovem* → *buof* → *buef* → *boeuf*), tandis que dans les syllabes fermées les voyelles persistent (*porta* → *porte*).

4. Les voyelles fermées en position accentuée restent intactes, les autres évoluent. A partir du LP, les voyelles fermées du premier degré (i, u) restent intactes en position accentuée : *venĭre* → *venire*, *murum* → *mur*. Les autres voyelles évoluent (*bovem*, *portare*, etc).

5. Les sonantes nasales nasalisent les voyelles voisines (*membra*). En hiatus, les voyelles fermées se transforment en yod (*vinea* → *vinia* [ja]). Le caractère des autres voyelles en hiatus peut changer aussi : *a+o nasal* → *a nasal* (ex. : *paon* [pã]).

### III. Les tendances dans le vocalisme

1. **La réduction** – le changement des caractéristiques articulatoires et acoustiques du son qui devient moins durable et moins intense.

- La voyelle tonique est la plus stable, elle ne se réduit pas ;
- la voyelle initiale porte un accent supplémentaire et ne se réduit pas non plus à quelques exceptions près : *levare* → *lever* ;
- les autres voyelles atones (c'est-à-dire finales, prétoniques non initiales et posttoniques) sont sujettes à la réduction : *virīdus* → *vir(i)de* → *vert*. Ce processus commence en LP déjà et se poursuit en AF.

#### 2. La formation des oppositions

##### a. voyelle ouverte / voyelle fermée

Dans le LP l'opposition voyelle brève / longue perd son caractère pertinent. Elle est remplacée par l'opposition voyelle ouverte / voyelle fermée. Le système des voyelles devient comme suit :

i		u
ɛ		ɔ
ɛ	a	ɔ

Dans le GR cette opposition se réalise dans les paires **ɛ / ɛ̄**, **ɔ / ɔ̄**.

##### b. voyelle labiale / non-labiale

Dans la langue latine, toutes les voyelles antérieures étaient non-labiales, toutes les voyelles postérieures étaient labiales. Mais en GR (vers le IX<sup>e</sup> s) une voyelle antérieure labiale vient déséquilibrer ce système. Il s'agit de la voyelle **ü** qui résulte de l'évolution de **ū** latin long. On peut expliquer ce phénomène par la tendance à l'articulation antérieure. Alors **ü** est la première des voyelles antérieures labiales propres uniquement au français parmi toutes les langues romanes.

Avec l'apparition de **ü** le sous-système des voyelles antérieures prend la forme suivante :

i ← ü  
 ɛ - -  
 ɛ - -

Les cases vides sont remplies par **ö** fermé / **ō** ouvert dont l'opposition s'établit au FM (**ö** provient des diphtongues **ue, eu**).

c. voyelle antérieure / postérieure

Donc, les cases vides dans le système des voyelles se remplissent par les voyelles **ō** ouverte et fermée (antérieures labiales), **u** provenant de **ɔ** qui se ferme et de la monophthongaison de la diphtongue **ou** ([u] a été absent du VIII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> s.). Avec l'apparition de **u** l'opposition des voyelles labiales fermées se réalise. Cette opposition date du XIII<sup>e</sup> s. La naissance de **a** postérieur est rapporté au XVI<sup>e</sup> s. Ce phonème se formait très lentement, et il faut noter qu'il n'est pas stable : aujourd'hui il disparaît peu à peu de la prononciation, étant remplacé par le **a** antérieur. La seule chose qui empêche la disparition complète de **a** postérieur, c'est le fait qu'il sert de base au phonème **a** nasal très répandu.

d. voyelle orale / nasale

Parmi les langues romanes le français réalise cette opposition le plus nettement. Elle est très importante et a un caractère pertinent : beau / bon.

La nasalisation se manifeste dès le IX<sup>e</sup> s. Dans l'AF de cette époque elle concerne toutes les voyelles : on a **īn, ēn, ān, ün, ōn**. Chaque voyelle nasalisée était accompagnée d'une consonne nasale prononcée : **vīn, ōm, fēme**. Plus tard les voyelles nasalisées commencent à s'ouvrir : **ēn** → **ān** (XIII<sup>e</sup> s.) *ex.* : *vēnt* – [vã] ; **īn** → **ēn** (XIV<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> s.) *ex.* : *fīn* – [fɛ] ; **ün** → **ōn** (XIV<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> s.) *ex.* : *hūmble* – [öbl].

Au XVI<sup>e</sup> siècle deux tendances contraires ont lieu dans l'évolution de ces voyelles. D'une part, les voyelles nasalisées se transforment en voyelles nasales. Devant une consonne ou dans la position finale la consonne nasale ne se

prononce plus, le caractère nasal est propre désormais à la voyelle elle-même : *bon, rendre*. D'autre part, devant une voyelle la consonne nasale persiste, mais la voyelle nasalisée perd sa nasalisation (la dénasalisation a lieu) : *banal*.

*Donc, on peut constater que le français au cours de son évolution cherchait à rétablir la symétrie et l'équilibre du système perdu à l'époque du LP.*

### 3. Diphtongaison et monophtongaison

Diphtongaison – dédoublement d'une voyelle en deux sons prononcés en une seule syllabe. Monophtongaison – soudure d'une diphtongue en une seule voyelle.

A cause du changement du caractère de l'accent (musical → dynamique) les voyelles accentuées deviennent plus intenses ce qui provoque leur diphtongaison. Le mécanisme de la diphtongaison est comme suit : dédoublement de la voyelle accentuée, ensuite la dissimilation d'un des éléments.

*Ex. : Pira → pere → peere → peire → poire. Ce type de diphtongaison est appelé la diphtongaison **spontanée**.*

On marque le passage de la plupart des voyelles accentuées en diphtongues :

III<sup>e</sup>–IV<sup>e</sup> s. : première diphtongaison spontanée, diphtongues ascendantes :

ɛ ouvert → ié : *pedem* → *pied* ;                      ɔ ouvert → uó : *bove* → *buof*

VI<sup>e</sup>–VII<sup>e</sup> s. : deuxième diphtongaison spontanée, diphtongues descendantes :

ɛ fermé → éi : *fede* → *feid* ;                      ɔ fermé → óu : *flore* → *flour*

VIII<sup>e</sup> s : **a (+m,n)** → **ai** : *pane* → *pain* ;    **(k,g +) a** → **ie** : *cane* → *chien*

Ces changements concernent les voyelles dans les syllabes ouvertes. Dans les syllabes fermées les voyelles accentuées ne changeaient pas : *testa* → *teste*.

L'évolution ultérieure de ces diphtongues :

[ie → je (semi-voyelle) (XIV<sup>e</sup> s.)], la diphtongue *ie* se réduit après les affriquées [tʃ], [dʒ] : *chief* → *chef* ;

[uo → ue → ö (monophtongaison)] ;

[ou → eu → ö (monophtongaison)] ;

[ei → oi → wε (XIII<sup>e</sup> s.) → [ε] au XIV<sup>e</sup> s. / [wa] au XVI s.].

A côté des diphtongues spontanées, il existe des diphtongues **combinatoires**. Elles évoluent :

1) des combinaisons **voyelles + j** : *lactem* → *lait*, *regem* → *rei* → *roi* ;

2) de la vocalisation de **l** (vocalisation – passage d'une consonne à une voyelle : *l* → *u*).

La vocalisation de **l** a lieu au IX<sup>e</sup> s. La consonne **l** après les voyelles **a, e, o** passe à **u** devant une autre consonne : *albe* → *aube*, *colp* → *coup*, *els* → *eus*. Si **l** était précédée de **ę** ouvert, le son **a** transitoire s'intercalait entre **e** et **u** : *mantels* → *manteaus*.

**a + l + consonne = au**      ex. : *altru* → *autre*

**o + l + consonne = ou**      ex. : *colpu* → *coup*

**ę + l + consonne = eu**      ex. : (*filtru* →) *feltro* → *féutre*

**o + l + consonne = ueu**      ex. : *vol(e)t* → *vuéut*

**ę + l + consonne = eau**      ex. : *mantellos* → *mantels* → *manteaus*

Grâce à la vocalisation l'AF s'enrichit des diphtongues **ou, au, eu** et des triphthongues **eau, ieu, ueu** (dans les triphthongues françaises l'accent tombe toujours sur le son intermédiaire).

A partir du XII<sup>e</sup> s. se manifeste la tendance à la monophtongaison. Ce processus se termine au XVII<sup>e</sup> s.

**Au XII<sup>e</sup> s.** la fusion des groupes suivants a lieu :

ai → ei → e : *amo* → *aim* → *eim* → *em*

eu → ö : *peuple* → *pöple*



ue → ö : *suer* → *sör*

ieü → jö : *dieu* → *djö*

**Au XIII<sup>e</sup>** : ou → u : *coup* → *kup* ; ueu → ö : *vueut* → *vö*

Les diphtongues nasalisées : ain → en, ein → en : (*pane*) → *pāin* → pain, (*plenum*) → *plēin* → plein.

**NB !** La voyelle « o » devant une consonne nasale ne se diphtonguise pas : *ex.* : *bonum* – *bon*

**Au XIV<sup>e</sup> s.** : ie après les consonnes palatalisées → e : *chier* → *cher*.

**Au XVI<sup>e</sup> s.** : au → o : *autre* → *otre* ; eau → eo → (au **XVII<sup>e</sup>**) o

Ainsi, la langue française a perdu toutes les diphtongues. La tendance à la monophthongaison se termine au **XVII<sup>e</sup> s.** avec la monophthongaison de *eau*. Au **XVII<sup>e</sup> s.** une nouvelle étape dans l'évolution des voyelles commence. La qualité d'une voyelle dépend désormais surtout de sa position dans le mot : les oppositions voyelle ouverte / fermée, voyelle antérieure / postérieure prennent leur forme actuelle.

## ***LE CONSONANTISME***

*Définitions à apprendre :*

Consonne occlusive (взрывной, смычный) : produite avec une occlusion complète et momentanée du canal buccal.

Consonne constrictive (щелевой, фриктивный) : produite avec une occlusion incomplète du canal buccal.

Consonne affriquée (аффриката) : consonne complexe qui comprend 2 éléments, dont le 1<sup>er</sup> porte un caractère occlusif et le second est constrictif.

Assimilation : changements que subissent les sons sous l'influence des sons voisins ; elle se fait entre 2 consonnes ou entre 2 voyelles.

Dissimilation : processus qui fait de deux consonnes identiques ou semblables deux sons différents.

Assourdissement : perte par une consonne du trait de sonorité.

Sonorisation : passage d'une sourde à une sonore.

Spirantisation : passage d'une occlusive à une constrictive.

Vocalisation : passage d'une consonne à une voyelle.

Palatalisation : modification subie par un phonème dont le point d'articulation est reporté dans la région du palais dur.

Rotacisme : passage d'une constrictive à « r ».

Épenthèse : apparition d'une consonne non étymologique entre 2 consonnes : dans les groupes de consonnes **sr, mr, nr, nl, ml, lr** s'intercalent des consonnes épenthétiques : *camera* → *chambre*, *essere* → *estre*, *veneris dies* → *vendredi*, *spinula* → *épingle*, *molere* → *molde*, *simulare* → *sembler*.

Métathèse : déplacement réciproque des sons ou des syllabes : *formatico* → *fromage*, *groumet* → *gourmet*.

Prothèse : adjonction à l'initiale d'un mot d'un élément non étymologique sans modification sémantique : les mots commençant par un groupe **sc, sp, st** reçoivent une voyelle d'appui dite prothétique (le plus souvent « e ») : *scribere* → *écrire*, *spina* → *épine*, *studere* → *étudier*.

### ***I. Les changements paradigmatiques***

Le système des consonnes du LC se caractérise par le sous-système bien équilibré des bruits occlusifs : p / b, t / d, k / g, kw / gw. Le sous-système des bruits constrictifs compte 3 sons : s, f, h. Outre cela, il y a des sonantes occlusives m, n ; constrictives l, j, et une sonante vibrante : r.

	bruits	sonantes
occlusifs	P / b, t / d, k / g, kw / gw	m, n
constrictifs	s, f, h	l, j
vibrants		r

Le LP s'enrichit de nouveaux phonèmes : ce sont des consonnes constrictives sonores [v, z] qui forment l'opposition « sourde / sonore » dans les constrictives. Le système s'enrichit aussi de consonnes mouillées qui font opposition aux consonnes dures vers le IIIe s. : [k', g', n', l'] etc. En revanche, le LP perd la consonne h. Mais le phonème h expiré emprunté au dialecte francique vers le V<sup>e</sup> s. récompense cette perte. A l'époque du GR une nouvelle classe de consonnes se forme : des affriquées dz, dž / ts, tš.

### ***II. Les changements syntagmatiques***

L'évolution des consonnes dépend de leur nature, mais aussi de leur position dans le mot. On distingue les positions suivantes des consonnes :

1. Positions fortes – au commencement du mot ; au commencement d'une syllabe après une consonne (*testa* : tes/ta – *positions fortes*). Dans les positions fortes les consonnes restent intactes ou changent de qualité, mais ne tombent pas.

2. Positions faibles :

a) intervocalique ;

b) à l'intérieur du mot devant une consonne ;

c) à la fin du mot.

Les consonnes dans les positions faibles se modifient considérablement ou même disparaissent.

Exemples : *vita* → *vida* → *viđa* → *vie* (sonorisation, spirantisation et chute)

*fratre* → *fradre* → *freðre* → *frère* (sonorisation, spirantisation et chute)

*debita* → *debta* → *dette* (assimilation)

*lactu* → *lait* (spirantisation)

*longu* → *lonc* (assourdissement).

### ***III. Les phénomènes essentiels dans le système des consonnes***

Ils sont les suivants :

La palatalisation : modification subie par un phonème dont le point d'articulation est reporté dans la région du palais dur.

#### *1. La palatalisation devant les voyelles :*

La 1<sup>ère</sup> palatalisation a lieu en LP et concerne les bruits occlusifs, surtout **k, g**. Ces consonnes se palatalisent même dans la position forte devant les voyelles a, e, i. Dans la position forte **ka** → **k'a** → **tša** : *cane* → *chien*; **ke** → **k'e** → **tse**, **ki** → **k'i** → **tsi** : *centu* → *tsent* ; *caelu* → *ciel*; **g** → **dž** : *argilem* → *ardžile*.

#### *2. La palatalisation devant j :*

Beaucoup de consonnes suivies de yod se palatalisent et passent aux affriquées vers le VII<sup>e</sup> s :

**gj, dj** → **d'** → **dž** : *Georgius* → *D'ord'es* → *džordžes*, *diurnu* → *džorn*

**bj, vj** → **dž** : *rabia* → *radže*

**pj** → **tš** : *sapiam* → *satše* [*sa tšə*]

**tj** → **idz** : *ratione* → *raidzon* → *raison*

#### *3. La palatalisation devant les autres consonnes :*

**k, g** devant les consonnes → **j** : *factum* → *fait*, *negru* → *neir*.

La palatalisation a enrichi la langue française d'une nouvelle classe de consonnes : des affriquées. Les affriquées apparaissent en GR.

La sonorisation – passage d'une sourde à une sonore.

En LP les consonnes sourdes se sonorisent dans la position intervocalique. De cette façon la langue s'enrichit des oppositions s / z, h / γ. A la même époque les consonnes sourdes **p, t, k** se sonorisent dans la position intervocalique : p → b → v : *ripa* → *riba* → *rive*. La tendance à la sonorisation des occlusives intervocaliques est devenue régulière au VI<sup>e</sup> s. Elle est suivie de la spirantisation.

La spirantisation – passage d'une occlusive à une constrictive.

Au VI<sup>e</sup>–VII<sup>e</sup> s. les consonnes occlusives sonores dans la position faible intervocalique passent aux constrictives, c'est-à-dire se spirantisent : b → v, d → ð, g → γ. La consonne **t** finale passe à **θ** après une voyelle : **t** → **θ**. **Ex-s** : *focu* → *fogu* → *fuo* γ e (→*feu*), *amat* → *aimet* → *aimeθ*.

Donc, une nouvelle classe de consonnes se forme en GR : les consonnes interdentes ð et θ. Elles subsistent jusqu'à l'AF. ð disparaît au XI<sup>e</sup> s, θ – au XII<sup>e</sup> s.

Vers la fin de l'AF la deuxième spirantisation a lieu. Cette fois-ci elle concerne les affriquées : tš → š, dž → ž, ts → s.

Cette tendance constitue un des faits les plus importants de l'évolution phonologique des consonnes.

La réduction. Au MF, les consonnes finales se réduisent dans la chaîne parlée devant un mot commençant par une consonne. Par contre, les consonnes finales sonnent toujours devant un mot commençant par une voyelle. Les changements syntagmatiques donnent naissance à un phénomène très particulier qui porte le nom de liaison. L'apparition de la liaison s'explique par le fait qu'à cette époque l'accent de mot se transforme en accent de groupe. Au XVI<sup>e</sup> s., les consonnes finales tombent, sauf en cas de liaison. La consonne **s** subsiste très longtemps, parce qu'elle possède une valeur grammaticale.

L'assimilation : changements que subissent les sons sous l'influence des sons voisins : *cerchier* → *chercher*, *essangier* → *échanger*.

La dissimilation : processus qui fait de deux consonnes identiques ou semblables deux sons différents : *huller* → *hurler*, *olme* → *orme*, *fragrare* → *flairer*, *Londones* → *Londres*.

#### **IV. L'évolution des consonnes**

Beaucoup de consonnes s'opposent d'après la sonorité (sourde / sonore) c'est pourquoi nous allons présenter ces consonnes paires en oppositions.

##### **1. Bruits occlusifs :**

###### **A. Opposition p / b.**

- En positions fortes – pas de changements : p = p, b = b :

*perdere* → *perdre*, *talpa* → *taupe* ; *bonum* → *bon*, *tumba* → *tombe*.

- En positions faibles :

a) intervocalique :

**p** → **b** → **v** : *ripa* → *riba* → *rive* ; *apicula* → *abeille*

**b** → **v** : *faba* → *fève*

**p, b** → tombe (↓) à côté des voyelles postérieures **o** et **u** :

*sàputu* → *seputu* → *se(p)ut* → *seù* → *su*, *nubam* → *nu*.

b) devant une autre consonne à l'intérieur du mot **p, b** → ↓ :

*ruptam* → *route*, *dubitare* → *duptar* → *douter*.

**Exceptions** : 1) **p, b** devant **r** → **v** : *labram* → *lèvre* ;

2) **b** devant **l** → **b** : *sab(u)lum* → *sable* ;

3) **p** devant **l** → **b** : *duplum* → *double* ; parfois ensuite **b** → **p** : (*pop(u)lum* → *poblo* → *peuple*) ;

4) **b + t** parfois → **d** : *cub(i)tum* → *coude* ; *male habitum* → *malade*.

c) devant la semi-voyelle yod [**j**] :

**p + j** → **ch** [**tʃ** → **ʃ**] : *sapiam* → [*sa tʃə*] *sache*

**b + j** → [**dʒ**] : *tibia* → [*tidʒə*] → *tige*

d) à la fin du mot : **p, b** → ↓ : *plumbum* → *plomb*, *campum* → *champ*  
**b** épenthétique : **mr** → **mbr** : *camera* → *camra* → *chambre*  
**ml** → **mb**l : *humilem* → *humle* → *humble*.

## B. Opposition **t / d**

- En positions fortes restent intactes : t = t, d = d : *tardare* → *tarder*.

- En positions faibles :

a) intervocalique :

**t** → **d (GR)** → [ð] **dh** → ↓ (disparaît vers la fin du XI<sup>e</sup> s.) :

*vita* → *vida* → *vidhe* → *vie*

**d** → [ð] **dh** → ↓ (disparaît vers la fin du XI s.) : *nuda* → *nudhe* → *nue*

b) devant une autre consonne à l'intérieur du mot :

**t / d** → ↓ : *rad(i)cina* → *radcine* → *racine*

**NB ! Il y a des exceptions :**

**t + r** → **d** → [ð] **dh** → ↓ : *fràtrem* → *fredhre* → *frère*

**d + r** → [ð] **dh** → ↓ : *rid(e)re* → *ridhre* → *rie*

**t + l** parfois → **cl** → **jl** → **j** : *vét(u)lum* → *vieclum* → *vieil*

c) devant **j** : **d + j** souvent → [dʒ → ʒ] : *diurnum* → [*dʒor*] → *jour*

**t + j** après voyelle → [ts → iz] : *rationem* → *radzon* [*ratson*] → *raison*

**t + j** après consonne → [ts → s] : *cantionem* → [*tfantson*] → *chanson*

d) à la fin du mot

**t / d** → ↓ d'habitude : *lactem* → *lait*, *grandem* → *grand*

**NB ! t / d** épenthétiques (*non étymologiques*) dans les groupes **nr, lr, sr** :

**nr** → **ndr** (*tenerem* → *tenre* → *tendre*)

**lr** → **ldr** (*molere* → *molre* → *moldre* → *moudre*)

**sr** → **str** (*essere* → *esre* → *estre* → *être*).

### C. Opposition **k / g**

- En positions fortes :

a) [**k / g**] persistent devant **o / u** :

*col(a)pum* → *coup*, *gutta* → *gote* → *goutte*

b) [**k / g**] se palatalisent devant les *voyelles antérieures*.

Ce phénomène comprend 3 étapes : d'abord, la consonne devient mouillée, puis elle forme une affriquée, ensuite l'affriquée se simplifie :

**c + a** → [tʃ → ʃ] : *camera* → *chambre* [tʃambre] → [ʃambre]

**c + e, i** → [ts → s] : *cervum* → [tserf] → *cerf*

**g + a, e, i** → [dʒ → ʒ] : *gamba* → [dʒambə] → *jambe*; *gelare* → [dʒeler] → *geler*.

- En positions faibles :

a) intervocalique

**c / g** → ↓ à côté de **o, u** : *locare* → *loer* → *louer*, *ruga* → *rue*

dans les autres cas **c / g** → **j** : *plaga* → *plaie*, *baca* → *baie*

b) devant une autre consonne à l'intérieur du mot

**c / g** → **j** : *factum* → *fait* [fajt] → [fɛ], *flagrare* → *flairer* [flajre] → [flɛre]

**NB !** Ce « **j** » a la tendance à se combiner avec la voyelle qui le précède :

*sanctum* → *saint*

c) devant **j** : **c + j** → [ts → s] : *faciat* → [fatset] → *fasse*

**g + j** → [dʒ → ʒ] : *plaggia* → [pladʒə] → *plage*

d) à la fin du mot **c / g** → ↓ *d'habitude* (**g** → **c** → ↓) :

*sanguen* → *sang* [sãnk] → *sang* [sãn]

**NB !** « **c** » [**k**] persiste souvent dans les monosyllabes (*sac*, *lac* etc., s'il ne se trouve pas après une voyelle nasale).

**NB !** « **g** » peut être épenthétique, mais rarement :

**nl** → **ngl** : *spinula* → *espingle* → *épingle* [epɛgl].



## 2. Bruits constrictifs

### A. Opposition s / z

- En positions fortes s / z restent intactes (« z » ne se rencontre que dans les positions fortes) : *sal* → *sel*, *zona* → *zone*

- En positions faibles :

a) intervocalique

s se sonorise : s → [z] : *rosa* → *rose* [rozə]

b) devant une autre consonne à l'intérieur du mot

s → ↓ : *testa* → *tête*, *festā* → *fête*

(Dans l'orthographe l'accent circonflexe apparaît souvent après la chute de « s », cela donne une durée historique ; « s » ne reste que dans l'orthographe de quelques noms propres – *Leconte de Lisle* [lil]).

c) à la fin du mot s → ↓ : *tempus* → *temps*

**NB !** Si « s » est précédé de « t » dans la flexion du verbe, elle donne l'affriquée [ts] (qui tombe plus tard) ; dans l'orthographe c'est « z » qui reste jusqu'à nos jours : *portat(i)s* → *portets* → *portezz*

**NB !** « s » à la fin du mot portait souvent une information grammaticale, faisant partie de la flexion du nom – **cas** (ex., flexion du nominativus), **nombre** (pl. de l'accusativus), ou de la flexion du verbe (2<sup>e</sup> personne du sg.). C'est pourquoi « s » ne tombe qu'à la fin de la période de l'AF. Elle est restée dans l'orthographe de quelques noms (*Charles*) ; il reste également quelques mots où elle se prononce toujours (*filius* → *fils*). La chute de « s » est un des signes du passage de l'AF du synthétisme à l'analytisme.

### B. Opposition f / v

- En positions fortes

f / v restent intactes :

*fortem* → *fort*, *venire* → *venir*, *infantem* → *enfant*, *januarium* → *janvier*

- En positions faibles :

a) intervocalique

**f** → ↓ : *deforis* → *dehors*

**v** → ↓ à côté des voyelles postérieures **o, u** : *pàvorem* → *peur*

**v = v** à côté des voyelles antérieures **i, e, a** ex. : *lavare* → *laver*

b) devant une autre consonne à l'intérieur du mot

**f / v** → ↓ : *vivit* → *vivt* → *vit*

c) devant **j** :

**v + j** → [**dʒ** → **ʒ**] : *cavea* → *cage*

d) à la fin du mot

**v** → **f** ou ↓ : *navem* → *nef*, *clavem* → *clef* = *clé*.

### C. La consonne H

Le **h** du latin archaïque disparaît déjà en LC. Mais au V s. apparaît le « h » affaibli d'origine germanique (« h aspiré »). A l'époque du GR, à l'opposition de cette consonne sourde apparaît la consonne sonore « γ » qui disparaît vers l'AF. Le « h » reste de nouveau sans paire et se réduit complètement au XVI<sup>e</sup> s. Sa disparition tardive explique l'absence de liaison dans les mots avec **h aspiré**.

cf. : *les /héros* (« h aspiré ») – *les herbes* (« h » latin).

### 3. **Sonnantes occlusives** (nasales) **m, n**

- En positions fortes

**m, n** persistent :

*navem* → *nef*, *ornare* → *orner*, *murum* → *mur*, *arma* → *arme*

- En positions faibles :

a) intervocalique

**m, n** persistent :

*amare* → *aimer*, *lana* → *laine* (**a** devant **m, n** donne la diphtongue **ai**)

b) en position devant une autre consonne à l'intérieur du mot  
**m, n** → ↓ en nasalisant la voyelle précédente : *plantem* → *plante*, *gambam* → *jambe*.

**NB !** Dans le groupe « **ns** » **n** disparaît très tôt, en LP, sans nasaliser la voyelle précédente : *mensem* → *mese* → *meis* → *mois*.

c) devant **j**

m + j → [ñdʒ → ñʒ] : *simia* → [sẽndʒə] → *singe*

n + j → [ñdʒ → ñʒ] : *linem* → *linge*

n + j → [ŋ] : *vinea* → *vinia* → *vigne*

d) à la fin du mot

**m** → ↓ très tôt (au III<sup>e</sup> s.), en LP on prononçait *portam* comme [porta]. Cela a mené à la confusion de certains cas (*porta* – nom.sg., *portam* – acc. sg.), ce qui a contribué à la destruction du système synthétique.

**NB !** **m** se prononce à la fin des monosyllabes : *rem* → *rien*

**n** → ↓ en nasalisant la voyelle précédente : *main* [main] → *main* [mẽ]

**NB !** **m** et **n** peuvent s'assimiler : *nom(i)nare* → *nommer*

ou se dissimiler : ex. : *Lond(o)nus* → *Londnes* → *Londres*.

## 4. Sonnantes constrictives

### A. l

- En positions fortes

*l* persiste : *lavare* → *laver*, *cum(u)lare* → *combler*

- En positions faibles

a) intervocalique

*l* persiste : *bellam* → *belle*

b) devant une consonne à l'intérieur du mot (et après les voyelles **a, e, o**)

*l* → **u** : *alba* → *aube*, *colapum* → *colpu* → *coup*

c) devant **j** : **l** + **j** → **l'**+**j** → **j** (FM) : *filia* → *fille*

d) à la fin du mot

*l* persiste : *sal* → *sel*

**NB !** En AF *l* à la fin du mot ne se prononçait pas ; ensuite elle a été restituée. La preuve de cette prononciation de l'AF – les mots tels que *gentil* [-ti], *fusil* [-zi].

## B. La sonnante *j*

Elle provient tout d'abord du LC. En LP elle devient encore plus fréquente grâce à la *spirantisation* de **k, g** dans les positions faibles : intervocalique (*legem* → *lei* → *loi*) et devant une autre consonne (*lactem* → *lait*, *frig(i)dum* → *freit*).

**j** – quelle que soit son origine – a la tendance à se combiner avec la voyelle précédente : *historia* → *histoire*, *cuprium* → *cuivre*.

En se combinant avec les consonnes, elle donne des cas d'affrication ou de mouillure décrits plus haut.

Au début du mot **j** peut donner l'affriquée [dʒ] qui se simplifie ensuite en [ʒ] ; c'est le phénomène de consonnantisation (*juvenum* → *jeune*).

## 5. Sonnante vibrante *r*

**r** persiste dans toutes les positions.

- En positions fortes : *rem* → *rien*, *fratrem* → *frère*

- En positions faibles :

a) intervocalique : *pira* → *peire* → *poire*

b) devant une autre consonne à l'intérieur du mot : *larga* → *large*

**NB !** **r** peut s'assimiler à « s » qui le suit : *dorsum* → *dossum* → *dos*

c) à la fin du mot : *finir(e)* → *finir*

**NB !** Dans la terminaison **-er** **r** ne se prononce pas : *chanter*, *léger*.

Le **r** devient grasseyé au XVII s. (avant il était prélingual).

**NB !** Déjà en latin, a lieu le phénomène de rotacisme : *flos*, *flosis* → *floris* et le phénomène opposé (le passage de « r » à une constrictive) : (*cathedra* →) *chaire* → *chaise*.

# ÉVOLUTION DE LA MORPHOLOGIE

## *LE NOM*

En LC, le nom possédait les catégories grammaticales suivantes : le genre, le nombre, le cas. Toutes les catégories étaient exprimées à l'aide des flexions.

### *I. Le genre*

Le LC possédait 3 genres : le masculin, le féminin, le neutre. Cette classification était basée sur l'opposition indo-européenne animé / inanimé. Le neutre désignait les objets inanimés. Pour les êtres de tel ou tel sexe on employait le masculin ou le féminin, alors au début cette catégorie était significative. En LC déjà les noms masculins et féminins ont reçu la faculté de désigner les objets. En conséquence, la catégorie du genre est restée significative seulement par rapport aux êtres humains et aux animaux les plus connus.

Vers la fin du LC le neutre commence à disparaître et le LP utilise 2 genres seulement. Les noms du genre neutre deviennent masculins ou féminins. Les noms neutres qui se terminent en **-us** et **-um** passent au masculin (*tempus, corpus*). La forme du pluriel en **-a** de certains noms neutres commence à s'employer comme le féminin singulier et ces noms deviennent féminins (*arma, folia*) (de plus, ces formes ressemblent aux noms féminins de la 1<sup>ère</sup> déclinaison : *luna, rosa*).

En AF la catégorie du genre était désignée principalement par la forme de l'article. Mais plus tard les formes de l'article indéfini au pluriel **uns, unes** ont été remplacées par la forme **des** et alors l'article ne pouvait plus différencier les genres au pluriel.

## II. Le nombre

La catégorie du nombre est logique et rationnelle : elle oppose « un » à « plusieurs » (la catégorie du genre, par contre, n'a pas de sens logique pour les noms inanimés : le stylo, mais **la** table).

Le système latin avait trois nombres – **sg.** / **pl.** / **collectif** (*locus* / *loci* / *loca*). Le français n'a hérité que l'opposition **sg.** / **pl.**

Depuis la fin de l'AF le pluriel des parties du discours nominales est exprimé par le morphème **-s** (ancienne flexion du cas régime pluriel), et dans certains cas, par **-x** ou **-z**. A cette époque, **-s** se prononce, ce qui contribue à la chute des consonnes finales au pluriel : *chief* [-f] – *chiefs* [-s] (« f » tombe dans la position faible devant « s »). Les mots en **-al** changent ainsi: *cheval* – *chevaux* (la vocalisation de « l » devant « s »).

Cela explique la prononciation différente au sg. et au pl. de certains mots gardés dans le FM : *bœuf* [-f] – *bœufs* [-], *œuf* [-f] – *œufs* [-] (« f » tombe dans la position faible devant « s », « s » tombe plus tard dans la position faible à la fin du mot) ; les mots en **-ail**, **-al** gardent aussi leur double prononciation au sg. et au pl. (sauf les mots apparus après le processus de vocalisation – *bal*, *chacal* etc).

Le **-s** devient muet au MF et reste seulement comme signe graphique du pluriel. Par suite, l'expression du nombre devient fonction des mots outils, notamment de l'article. La structure de cette catégorie s'élargit et inclut l'article partitif pour exprimer la non nombrabilité.

Au MF la déclinaison à 2 cas a disparu (le cas sujet ne s'emploie plus alors que le cas régime devient une forme universelle) mais a laissé un grand nombre de mots ayant des formes différentes au sg. et au pl. Cette différence n'avait pas de valeur grammaticale, c'est pourquoi ces formes ont commencé à s'unifier : soit c'est le pluriel qui remplace le singulier (*coutel* / *couteaus* → *couteau*, *chevel* / *cheveus* → *cheveu*), soit vice versa (*coq* / *coqs* [cos] → *coq*).

Parfois les deux formes sont gardées, mais il y a une différenciation sémantique : *col* / *cous* → *col* / *cols*, *cou* / *cous*.

### **III. Le cas**

La réduction des déclinaisons commence au LC, qui avait 5 déclinaisons à 6 cas chacune. En LP il y a déjà 3 déclinaisons, 2 cas. La réduction des cas et des déclinaisons s'explique par les causes suivantes :

1) à cette époque les formes de certains cas coïncident et on commence à les confondre (tous les datifs et ablatifs pluriels ; le nominatif et l'accusatif au singulier et au pluriel) ;

2) l'emploi des prépositions qui servent à préciser les cas devient plus fréquent, c'est-à-dire on commence à exprimer les rapports entre les mots à l'aide des prépositions ;

3) les consonnes finales se réduisent ou disparaissent ce qui contribue à la confusion des cas (*porta* / *portam*).

Tout cela diminue le nombre réel des formes casuelles et en LP il en reste seulement 2 : le cas sujet qui provient du nominatif latin et le cas régime – de l'accusatif.

La déclinaison à 2 cas de l'AF comprenait 4 types :

1. les formes casuelles qui différaient **au sg. et au pl.** :

	<b>sing.</b>	<b>pl.</b>
<i>cas sujet</i> :	<i>murs</i> (← <i>murus</i> )	<i>mur</i> (← <i>muri</i> )
<i>cas régime</i> :	<i>mur</i> (← <i>murum</i> )	<i>mur̄s</i> (← <i>muros</i> )

2. les formes casuelles différaient **au sg.**

	<b>sing.</b>	<b>pl.</b>
<i>cas sujet</i> :	<i>nefs</i>	<i>nefs</i>
<i>cas régime</i> :	<i>nef</i>	<i>nef̄s</i>

3. les formes casuelles diffèrent au pl. :

	<b>sing.</b>	<b>pl.</b>
<i>cas sujet :</i>	<i>livre</i>	<i>livre</i>
<i>cas régime :</i>	<i>livre</i>	<i>livres</i> <u>̄</u>

4. les radicaux sont différents au sg. et au pl. :

	<b>sing.</b>	<b>pl.</b>
<i>cas sujet :</i>	<i>cuens</i>	<i>compte</i>
<i>cas régime :</i>	<i>compte</i>	<i>comptes</i> <u>̄</u>

Ce système était irrégulier et contradictoire (*murs* – sg. du cas sujet et pl. du cas régime), c'est pourquoi il s'est ruiné vers le XIV<sup>e</sup> s. Dans la concurrence des formes le cas régime prend le dessus parce qu'il a cumulé les valeurs de tous les cas obliques opposés au nominatif, alors il était plus fréquent, il exprimait presque tous les rapports entre les mots.

Le premier type avec une différence nette du sg. et pl. est devenu dominant. Pourtant il y avait beaucoup de formes irrégulières, au féminin surtout.

### ***L'ARTICLE***

L'article est une création romane, bien qu'il commence à apparaître dans le LP.

Le latin était une langue synthétique, alors les catégories grammaticales (genre, nombre, cas) étaient exprimées par la forme du nom. En AF l'information grammaticale commence à se reporter du nom à l'article, la langue acquiert de plus en plus de traits de l'analytisme.

#### *La formation du système des articles :*

1. L'article défini : remonte au pronom démonstratif latin *ille*. En AF l'article défini se déclinait et avait le paradigme suivant à la forme masculine :



	<i>Sg</i>	<i>Pl</i>
<i>Cas sujet</i>	<b>li</b> (←illi←ille)	<b>li</b> (←illi)
<i>Cas régime</i>	<b>le</b> (←lo←ello←illum)	<b>les</b> (←los←ellos←illos)

L'article défini à la forme féminine était indéclinable : *sg la, pl les*.

Les formes du cas sujet disparaissent vers la fin de l'AF par suite de la ruine du système des déclinaisons.

En AF déjà l'article **défini** peut se combiner avec trois prépositions – **de, à, en** ; ce qui donne des formes contractées de l'article :

<b>de le</b> → del, dou, du	<b>de les</b> → des
<b>à le</b> → al, au	<b>à les</b> → als, aus, ax (x = au)
<b>en le</b> → enl, el, eu, ou	<b>en les</b> → es

Durant les premiers siècles de l'ancien français, on pouvait trouver dans un même texte les formes *de le, del, deu* et *du*, ce qui prouve que la soudure complète ne s'est pas produite dès le début. Les formes contractées avec *en* disparaissent de la langue courante aux XV<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup> siècles. La forme **ès** reste comme survivance dans le FM : *docteur ès lettres, maître ès sports*.

A cette époque (en AF) l'article défini s'emploie beaucoup plus largement que l'article indéfini. Il accompagne le plus souvent les noms concrets et a presque toujours la valeur individualisante. Plus tard (au MF) l'article défini acquiert la fonction généralisante. En français moderne il a développé ses fonctions les plus abstraites : anaphorique et déictique, et s'est étendu à toutes les classes des substantifs. Pourtant jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, on trouve des noms abstraits sans article.

En outre, l'article défini garde jusqu'à présent les valeurs démonstrative et possessive qui lui étaient propres en AF.

L'article **indéfini** provient du numéral latin **unus, una**. En AF il se déclinait suivant le 1<sup>er</sup> type des déclinaisons substantives (sauf les formes du féminin) :

	<i>Sg</i>	<i>Pl</i>
<i>Cas sujet</i>	<b>uns</b> (← unus)	<b>un</b> (← uni)
<i>Cas régime</i>	<b>un</b> (← unum)	<b>uns</b> (← unos)

A la forme féminine, l'article indéfini était indéclinable : **une** (← una, unam) / **unes** (← unas). Avec la ruine du système casuel, il ne reste que les formes du cas régime : **un – une / uns – unes**.

Chronologiquement, l'article indéfini apparaît en même temps que l'article défini, mais son usage est très rare à cette époque-là. Dans les cas en français contemporain où le nom s'emploie avec l'article indéfini, celui-ci était tout simplement absent en AF. Son emploi au pluriel est encore plus rare. Les formes **uns, unes** déterminaient seulement les noms allant par paires (*unes joes*) ou exprimant le collectif (*unes dens*). C'est au XV<sup>e</sup> s. que l'article indéfini devient aussi régulier que l'article défini.

Vers la même période, les formes du pl. **uns, unes** sont remplacées par la forme contractée **des** et disparaissent définitivement au XVI<sup>e</sup> s.

Pourtant la forme **des** dans le système des articles suscite encore de vives discussions. On note les causes éventuelles suivantes de l'implantation de cette forme :

1. Les formes **uns, unes** proviennent du numéral latin **unus** et ont alors une structure sémantique contradictoire où coexistent les valeurs de l'unicité et de la pluralité.

2. Le développement de l'article partitif comprenant l'élément **de** a provoqué une forme analogue au pluriel.

3. Par suite de l'amouïssement de la flexion **-s** les formes **uns, unes** cessent de différencier le nombre, tandis que les formes **les, des** marquent le pluriel par le phonème [e].

L'article **partitif** qui se forme en AF représente une forme contractée de la préposition **de** et de l'article défini. En AF, l'article partitif marquait une quantité indéterminée d'une matière déterminée et s'employait devant les noms de matière. A partir du XVI<sup>e</sup> s il prend de l'ampleur et affecte les noms de toute sémantique (noms de matière, noms abstraits, noms concrets, noms propres) et il gagne le système de l'indéterminé. L'article partitif présente la catégorie de non-comptabilité qui s'oppose à la catégorie des « comptables » ou « nombrables » présentée par les articles définis et indéfinis.

En français contemporain l'article partitif peut marquer une certaine quantité de n'importe quelle matière ou chose et s'employer non seulement devant le complément d'objet direct, mais aussi devant le sujet.

Il y a pourtant un problème concernant l'article partitif, c'est sa forme au pluriel. Oui / non ?

L'évolution de l'article a abouti en français à l'apparition d'une nouvelle catégorie syntaxique – la catégorie de détermination. Les marques suivantes prouvent qu'il s'agit d'une catégorie grammaticale stable :

a) perte du sens primitif et concret d'indication et d'individualisation et élargissement de la sémantique de l'article (du concret à l'abstrait) ;

b) développement du sens grammatical de l'article (il commence à marquer la catégorie de la *détermination / indétermination*, et en outre les catégories grammaticales du nom, telles que le genre et le nombre) ;

c) perte de la déclinaison et stabilisation des formes ;

d) emploi toujours plus constant de ces formes jusqu'à la fusion complète.

## L'ADJECTIF

L'adjectif est l'attribut du nom ; il reproduit les catégories morphologiques du nom (genre, nombre, cas), c'est pourquoi ses catégories grammaticales sont asémantiques. Les processus essentiels qui ont eu lieu dans le champs des adjectifs sont les suivants :

1. La transformation des catégories du genre, du nombre et du cas.
2. Les changements dans le système des degrés de comparaison.

### *I. Le genre*

En LC, il y avait trois espèces d'adjectifs :

- 1) les adjectifs à 3 terminaisons qui avaient une forme spéciale pour chaque genre (*bonus – bona – bonum*) ;
- 2) les adjectifs à 2 terminaisons (*grandis m, f – grande n*) ;
- 3) les adjectifs à une terminaison (*pauper*).

La disparition du genre neutre entraîne la transformation du système des adjectifs latins ; ils se subdivisent désormais en deux classes : le 1<sup>er</sup> groupe donne les adjectifs *variables* (*-us m / -a f*) ; 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> groupes – *invariables* (une forme pour les deux genre : *grand\_– merci / grand\_– mère*). Les adjectifs variables prédominent.

En AF, les adjectifs variables ont la flexion zéro au *m.* et -e réduit au *f.* :

*bon\_– bone, neir\_– neire*. Par analogie, les adjectifs invariables (qui proviennent du 2<sup>e</sup> groupe) prennent les mêmes flexions : *grand\_ / grande; vert\_ / verte* (MF).

Certains adjectifs restent invariables (ceux qui se terminent par une sonnante après une consonne ; ils proviennent du 3<sup>e</sup> groupe) : *pàup(e)r* → *pauvre*, qui a *-e* réduit dans les deux genres (c'est un *-e* d'appui à la fin du mot).

Dans la formation du m / f des adjectifs, les processus phonétiques jouent un rôle important. Aux XVII<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles, la terminaison du féminin *-e* ne se

prononce plus. Phonétiquement, il devient impossible de distinguer le genre à l'aide de la terminaison. Outre cela, les consonnes finales du radical de certains adjectifs se réduisent ou changent de qualité : *vivum* → *vif* (cf : *vivam* → *vive*). A partir de cette époque, la différence de genre se manifeste dans le radical : *fort* – *forte* [fɔr / fɔrt], *bon* – *bonne* [bɔ / bon].

## II. Le cas et le nombre

La déclinaison des adjectifs au masculin imite la déclinaison des noms (du 1<sup>er</sup> type) :

	Sg	Pl
<i>Cas sujet</i>	bons	bon
<i>Cas régime</i>	bon	bons

Les adjectifs sont indéclinables au féminin.

La flexion *-s* marque le pluriel. Quelques adjectifs forment le pluriel autrement (*nouveau / nouvel* – *nouvelle*, *beau / bel* – *beaux* etc). Donc, les moyens de l'expression du nombre sont les mêmes que pour les noms.

## III. Les degrés de comparaison

En LC il existait 3 moyens de l'expression des DC :

- 1) les suffixes : *-ior m, f*, *-ius n* au comparatif; *-issimus* (3 genres) au superlatif (*fortis, -e* → *fortior, fortius* ; *fortissimus, a, um*) ;
- 2) la suppléance : *bonus* → *melior, optimus* ;
- 3) les mots outils : *idoneus* → *magis idoneus, maxime idoneus*.

Les 2 premiers moyens sont synthétiques, le 3<sup>e</sup> est analytique. L'évolution de la catégorie consiste en disparition des moyens synthétiques de l'expression des DC.

Déjà en latin, pour exprimer le comparatif on employait les périphrases analytiques pour les adjectifs dont le radical finissait en voyelle : *magis idoneus*. On employait aussi *melius, plus*, pour renforcer le sens : *plus mauvais* (= pire).

Les constructions périphrastiques (= analytiques) se répandent. L'AF garde encore quelques formes du comparatif synthétique, mais en MF le comparatif analytique devient le moyen universel de la formation des DC.

Le superlatif analytique apparaît dans le LP. Il peut s'employer sans article jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle ; vers le XVII<sup>e</sup> siècle, il reçoit l'article obligatoire.

Ainsi, les degrés de comparaison ont passé le cycle complet du synthétisme à l'analytisme (en FM, il ne reste que quelques formes synthétiques supplétives – *ex. : bon / meilleur*).

La destruction du système synthétique des DC est due à l'ambiguïté des formes en *-ior, -issimus* : *Petrus fortior* peut être traduit comme « plus fort ; assez fort », *Petrus fortissimus* est « le plus fort ; très fort ». Chacun de ces suffixes pouvait donc exprimer un sens *relatif* ou *absolu*, tandis que les constructions analytiques exprimaient nettement un sens relatif.

Il est à noter que les mêmes mots-outils (*plus, moins, très* etc) servaient à former les degrés de comparaison des adverbes.

## ***LE PRONOM***

Les pronoms représentent la partie du discours la plus abstraite. Ils peuvent désigner les objets, les phénomènes et les propriétés de la réalité ; ils peuvent aussi remplacer des mots, des groupes de mots et même des propositions.

Le pronom peut remplir toutes les fonctions du nom qu'il remplace : sujet, attribut, complément d'objet, circonstanciel et d'autres.

Les pronoms de l'AF ont quelques traits particuliers :

1. Ils ont une déclinaison à 3 cas, parce qu'ils ont conservé du latin le nominatif et l'accusatif comme le nom, mais aussi le datif et le génitif pluriel en fonction de datif pluriel.

2. Ils ont conservé le neutre (**le, ce**).

3. Ils sont toniques ou atones selon les formes latines dont ils sont issus.

### ***1. Les pronoms personnels***

En LC le système des pronoms personnels était plus pauvre qu'aujourd'hui et que le système des pronoms démonstratifs. Il y avait les pronoms de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> personne : *ego-tu, nos-vos*. Les pronoms de la 3<sup>e</sup> personne n'existaient pas. A la différence des pronoms de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> personne qui désignent le sujet de l'action de façon directe, les pronoms de la 3<sup>e</sup> personne substituent le nom d'un objet déjà nommé. A la place des pronoms de la 3<sup>e</sup> personne on employait des pronoms démonstratifs. Le pronom **ille** et ses formes prédominaient. De ce pronom résultent des pronoms démonstratifs variables, l'article défini et les pronoms personnels de la 3<sup>e</sup> personne. Tous les pronoms se déclinaient. La réduction des déclinaisons a concerné les pronoms personnels, mais ils ont gardé 3 cas : le cas sujet (nominatif latin) → le sujet ;

le cas régime direct (accusatif) → COD ;

le cas régime indirect (datif) → COI ;

Les pronoms personnels sujets se sont transformés d'après les lois phonétiques :

**ego** → eo → io → jo, je [džo, dže en AF] → *je* en MF et FM.

**tu** latin devient **tu** [ty] français et ne subit plus de changements.

Dans les pronoms nos, vos **o** se ferme en [u] en MF → *nous, vous*.

Les pronoms objets se développaient de la façon suivante :

forme tonique : [mei → moi → mwe → mwa] *moi*

**me**

forme atone : *me*.

te ↗ forme tonique : [tei → toi → twe → twa] *toi*  
 ↘ forme atone : *te*.

Les formes du cas régime direct et indirect coïncident : *mihi* → *mi* → *me* ; *tibi* → *ti* → *te*.

Les pronoms de la 3<sup>e</sup> personne se forment à partir du pronom ille et ses formes et gardent tous les 3 cas au sg. et pl. : **il, le, lui ; ils, les, leur**.

L'emploi des pronoms personnels en AF différait bcp de celui en FM :

1. Les pronoms personnels sujets je, tu, il pouvaient s'employer indépendamment.

2. Si un verbe avait 2 compléments pronominaux, le CD précédait le CI : *Si Franceis le me dient*. En MF leur place se normalise.

3. Les pronoms compléments pouvaient suivre le verbe : *Trancherai vos la teste*.

4. Vers la fin de l'AF apparaît le « **il** » impersonnel. Son emploi en fonction du sujet des locutions impersonnelles devient obligatoire au XVI<sup>e</sup> s.

Au cours de son évolution le système des pronoms personnels s'enrichit des formes **on, en, y**. Le pronom indéfini-personnel **on** remonte au substantif latin **homo** au nominatif et, par conséquent, s'emploie seulement en fonction de sujet. Les pronoms personnels adverbiaux **en, y** se sont développés à partir des adverbes latins **inde, ibi**. La fonction anaphorique leur était propre déjà en AF et se conserve en français contemporain (renvoi à un nom précédé des prépositions **de, à**).

## ***II. Les pronoms démonstratifs***

Les pronoms démonstratifs du LC se trouvaient en corrélation avec la personne : **hic** correspondait à la 1<sup>ère</sup> pers., **iste** – à la 2<sup>e</sup>, **ille** – à la 3<sup>e</sup>. En LP ces formes étaient régulièrement renforcées par l'adverbe démonstratif **ecce** (BOT) :

*ecce iste* (БОТ ЭТОТ) → *icist, cist* → *ce, cet*



ecce ista (ВОТ ЭТА) → iceste, ceste → cette

ecce ille (ВОТ ТОТ) → cel → celui

ecce hoc → iço → ce, le pronom neutre, fonction de sujet le plus souvent.

Les pronoms **iste** et **ille** forment l'opposition proche / éloigné (1<sup>e</sup> / 3<sup>e</sup> pers). (La forme **iste** a remplacé **hic**). Les formes qui en résultent s'emploient en AF comme adjectifs et comme pronoms. Plus tard, les formes provenant de **iste** évoluent comme adjectifs et passent dans la classe des mots-outils démonstratifs (*ce, cet, cette, ces*). Les formes provenant de **ille** s'emploient seulement comme pronoms. Ainsi se détruit l'opposition proche / éloigné. Elle se rétablit par le voie analytique, à l'aide des particules **ci** et **là** (*celle-ci, cette chose-là*).

### ***III. Les pronoms possessifs***

Les pronoms possessifs sont le produit du développement des pronoms possessifs latins *meus, tuus, suus* etc. Ils varient en personne et en nombre et reproduisent le genre et le nombre du substantif qu'ils déterminent ou remplacent. Les pronoms possessifs latins ont donné 2 séries de formes. Ainsi, les formes toniques ont fourni les pronoms possessifs : **meum** → **mien**, **mea** → **meie** → **mienne** etc. Les formes atones ont donné les adjectifs possessifs : **meus** → **mes**, **tuus** → **tes** etc. Les formes toniques s'emploient avec l'article défini, ce qui montre le développement de l'analytisme dans la langue française.

## ***LE VERBE***

Le verbe possède 6 catégories grammaticales: le mode, le temps, la voix, l'aspect, la personne, le nombre. Le système verbal a subi de nombreux changements sur le plan de l'expression (la disparition et l'apparition des formes), aussi bien que sur le plan du contenu (le développement du sens de certaines formes). Le verbe manifeste le plus nettement le passage du

synthétisme à l'analytisme ; en même temps, il a conservé plus de flexions que les autres parties du discours. Dans le système verbal il s'agit de 2 tendances essentielles :

- l'évolution des flexions, l'unification des formes par analogie ;
- l'évolution de l'emploi des formes verbales.

La perte des flexions se passait parallèlement aux changements phonétiques.

Les changements essentiels qui ont eu lieu dans le système verbal sont les suivants :

- 1) la réduction à 3 du nombre des types de conjugaison ;
- 2) l'apparition d'un nouveau mode (le conditionnel) ;
- 3) l'évolution du système des temps ;
- 4) l'effacement de la catégorie d'aspect latine (opposition des radicaux), l'établissement de l'aspect français (opposition des temps simples / composés) ;
- 5) l'effacement de certaines flexions verbales et, par suite, l'emploi régulier des pronoms personnels conjoints.

### ***I. Les formes non personnelles du verbe***

#### **L'infinif**

Les infinitifs latins passent aux formes correspondantes de l'infinif français : portare → porter ; debere → deveir → devoir ; vendere → vendre ; finire → finir. Pourtant la conjugaison a considérablement changé. Quatre conjugaisons latines se reforment en trois groupes : les verbes en **-are** et **-ire** sont les plus stables (et donnent la 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> conj.fr) ; les verbes de la 3<sup>e</sup> conj. passent en 4<sup>e</sup> par analogie ; les verbes irréguliers se réunissent dans la 3<sup>e</sup> conjugaison.

Les traits particuliers de développement des formes de l'infinif sont les suivants :

- 1) l'unification des formes : les verbes irréguliers prennent l'infinif en **-re** : posse → potere ; esse → essere ;

2) la réduction des formes. De 6 formes latines (infinitif présent, futur et passé à la forme active et passive) le LP retient une seule – l’infinitif présent à la forme active. Les constructions périphrastiques du type *avoir porté, être porté* apparaissent comme résultat du développement de l’analytisme ;

3) la manifestation de la nature nominale de l’infinitif qui pouvait se décliner (*li plourers / le plourer*) et, en AF, se substantiver – il recevait l’article du masculin : **al** partir, **al** faire... (*Mais al partir les oubliâ*). Plus tard, cette faculté se perd, mais quelques infinitifs substantivés parviennent au français contemporain (le déjeuner, le dîner, le pouvoir, le devoir, l’être).

### **Les participes**

En LC il y avait 3 participes :

- le participe futur à la voix active (*ornaturus*) qui disparaît en latin déjà et ne donne aucune forme française ;

- participe présent à la voix active (*ornans*) donne les formes en **-ant** ;

- participe passé à la voix passive (*ornatus*) donne les formes en **-é**.

En AF les deux formes se déclinent comme les adjectifs masculins et s’accordent en genre, en nombre et en cas. Le participe présent pouvait varier en genre et nombre jusqu’à la fin du XVI<sup>e</sup> s., mais comme les accords étaient irréguliers, l’Académie Française a établi les règles qui existent jusqu’à nos jours.

### **Le gérondif**

L’évolution phonétique a amené à la confusion des formes de participe présent et du gérondif : *portantem* → *portant*, *portando* → *portant*. A partir du XVI<sup>e</sup> s. le gérondif commence à s’employer régulièrement avec la particule **en** pour se séparer du participe présent. Les locutions du type *chemin faisant* sont des archaïsmes grammaticaux.

## *II. Les formes personnelles du verbe*

### **Les formes temporelles simples (synthétiques)**

D'après leur provenance, les temps simples se divisent en deux groupes :

1. Les temps qui dérivent directement du latin (le présent et l'imparfait de l'indicatif et du subjonctif, le passé simple de l'indicatif) = 5, en LC il y en a 15, ce qui prouve la dégradation du système verbal flexionnel.

2. Les temps simples d'origine romane : le futur simple, le futur dans le passé.

#### *1. Les temps simples de l'indicatif hérités du latin*

##### Présent

Sur le plan du contenu, il n'y a pas de changements notables.

En ce qui concerne les formes, on peut remarquer l'alternance des radicaux à cause de la position différente de l'accent : *amo* → *aime*, *amàtis* → *amez*. En MF, les paradigmes se régularisent d'après le modèle tonique (*ex. : aimer*) ou atone (*ex. : trouver*). Mais dans certains cas l'alternance est conservée jusqu'à nos jours (*viens / venons*).

##### Imparfait

Sur le plan du contenu, il n'y a pas de changements notables.

En ce qui concerne les formes, elles évoluent dans la plupart des cas d'après les lois phonétiques.

##### Passé simple

En AF, c'est une forme polyvalente. Sa fonction essentielle est d'exprimer une action passée sans rapport avec le présent. En même temps, il peut s'employer dans le langage parlé pour exprimer une action antérieure à la parole (la valeur du passé composé actuel) et une action passée inachevée (valeur de l'imparfait). Les deux dernières valeurs disparaissent vers le XVI<sup>e</sup> siècle.

Les formes du PS évoluent, mais restent complexes à cause de l'alternance des radicaux et des flexions particulières.

## 2. Les temps simples d'origine romane

### Futur simple, futur dans le passé

Les formes du futur latin n'ont laissé aucune trace dans le français ; déjà en LP, elles sont remplacées par les constructions analytiques. Les causes de la disparition du futur latin seraient les suivantes :

1) à la suite des changements phonétiques, le futur coïncide avec d'autres formes verbales (par ex., fut. *cantabit* = perf. *cantavit*) ;

2) la concurrence de la part des constructions du type « verbe modal (*habeo, debeo, volo*) + inf ».

Le futur simple et le futur dans le passé se forment à partir de la combinaison suivante : l'infinitif latin + les formes réduites de l'indicatif présent du verbe *habere* ou de l'imparfait du verbe *habere*.

*portare habeo* → *porter + ajo* (← *habeo*) → *porterai*

*portare habebam* → *porteraie* (les flexions du futur dans le passé évoluent comme ceux de l'imparfait).

Cette construction avait d'abord le sens déontique (*je dois faire*), en GR elle commence à exprimer le futur.

### **Les temps composés d'origine romane : passé composé et les autres**

Les formes analytiques avec le verbe *avoir* remontent aux groupements libres *habere* (forme personnelle) + participe passé à la voix passive : *habeo epistolam scriptam*. En AF, le verbe *estre* reçoit aussi, avec certains verbes, la fonction auxiliaire.

Ces constructions se grammaticalisent, c'est-à-dire :

1. Le mot auxiliaire perd sa signification lexicale : *Ou avez vos esté ?*
2. La position des composants l'un par rapport à l'autre : la distance limitée.
3. Les éléments de la construction ne peuvent avoir de liens syntaxiques indépendants : *\*J'ai lu et un cahier*.

4. L'opposition aspective aux formes synthétiques – les constructions analytiques exprimaient une action achevée vers le moment de la parole, ctd, elles avaient la valeur plutôt aspective :

les formes analytiques / synthétiques = action achevée / inachevée.

### ***III. Le mode***

La catégorie du mode exprime le rapport de l'action à la réalité. Cette catégorie a pour base l'opposition de l'indicatif aux autres modes, c'est-à-dire, le subjonctif, le conditionnel et l'impératif.

Le latin possédait 3 modes : indicativus, imperativus et conjunctivus. En AF le 4<sup>e</sup> mode s'ajoute, le conditionnel. Il est de formation romane.

L'indicatif latin et plus tard, français sert à désigner une action réelle au passé, au prés. ou au futur. Sa valeur et les conditions de son emploi n'ont presque pas changé. Seulement, il a acquis la valeur modale dans les propositions subordonnées de condition introduites par **si**.

L'impératif perd les formes futures ; sur le plan du contenu, il n'y a pas de changements.

Le subjonctif en AF s'emploie dans les propositions principales et subordonnées pour exprimer le désir, la volonté (le présent du subj.) ou une action éventuelle dont la réalisation dépend d'une condition éventuelle (imparfait du subj.). Ensuite, il subit une évolution compliquée sur le plan du contenu et de l'expression.

Le conditionnel est un mode d'origine romane. Il est né à la base du futur dans le passé : d'abord, ce temps avait la valeur temporelle et la valeur modale. Peu à peu, la différence des valeurs a amené à la différence des modes. En AF, le conditionnel exprime une action éventuelle, ctd, il rivalise avec le subjonctif (c'est pourquoi le conditionnel passé 2<sup>ème</sup> forme coïncide avec le plus-que-parfait du subjonctif).

#### ***IV. La voix et l'aspect***

En LC la **voix** comportait trois séries : l'actif, le passif et le réfléchi.

Sur plan de l'expression, la voix active a évolué de la synthèse à l'analyse (*porto* → *je porte*) ; sur plan du contenu, elle n'a pas subi de grands changements.

La voix passive en latin pouvait être formée de deux façons : elle est synthétique au Présent (*portor* = *je suis porté*) et analytique au Passé (*portatus sum* = *je fus porté*). Le passif synthétique avait un système compliqué de terminaisons et il a disparu dès le LP. Le passif analytique persiste comme la plupart des tours périphrastiques.

La valeur perfective du participe s'efface avec le temps étant donné que la construction *portatus sum* exprimait non seulement l'action (achevée), mais aussi l'état, et dans ce dernier cas, il se rapprochait des constructions prédicatives du type *grandis sum* (Présent). En AF, le passif analytique avait tantôt la valeur du passé, tantôt (et plus souvent) la valeur du présent.

La voix réfléchie est exprimée en latin à l'aide du passif (*lavor*) et des formes pronominales, plus rarement (*me lavo*). Le LP développe les constructions avec le pronom personnel (*me lavo* au lieu de *lavor*) qui deviennent le seul moyen de l'expression du réfléchi. Avec le temps, le sens du pronom complément s'efface et la forme pronominale commence à désigner aussi le caractère intransitif du verbe (ex. : *s'écrier*).

La voix factitive s'ajoute au paradigme en AF. Le factitif est exprimé à l'aide des verbes *faire* et *laisser* suivis de l'infinitif : *Par moltes terres fait querre son amfant (Alexis)*.

La catégorie d'**aspect** est directement liée à la catégorie du temps et la restructuration du système temporel a entraîné les modifications respectives des rapports aspectuels.

Des trois séries du LC (le présent, le passé, le futur) le français a gardé une seule – l'Imparfait (← Imperfectum latin : *ornabam* → *ornais*) et le Passé

Simple (← Perfectum latin : *ornavi* → *ornai*). L'opposition de ces formes n'était pas très nette dans la première moitié de L'AF, parce que le Passé Simple pouvait exprimer les valeurs de l'Imparfait.

Dans le système temporel et aspectif roman basé sur l'opposition des formes temporelles simples et composées, les formes simples portent la valeur de l'imperfectif, les formes composées – du perfectif.



## SYNTAXE

L'évolution de la syntaxe française concerne l'ordre des mots dans la phrase et les moyens d'expression des liens entre les mots.

Au Moyen Âge, le français disposait de formes casuelles, ce qui rendait la syntaxe de la phrase très mobile. La fonction syntaxique du mot était déterminée par sa forme. Les terminaisons verbales nettement prononcées admettaient la place libre du pronom-sujet, qui ne se plaçait pas toujours avant le verbe. Avec la dégradation de la déclinaison l'ordre des mots est devenu fixe. Tous les niveaux syntaxiques sont concernés par les changements.

### Le groupe de mots

L'évolution des groupes de mots dits « nominaux » présente le plus d'intérêt.

1. Dans un groupe de mots « **nom + adjectif** » le latin classique mettait d'habitude l'adjectif après le nom qu'il déterminait : *rosa pulchra, terre incognita, tabula rasa*. En AF la place de l'adjectif n'était pas fixe : il pouvait être préposé ou postposé au nom. Mais à cette période déjà les adjectifs tendent à être postposés au substantif. L'ordre des mots direct où le déterminant suit le déterminé devient prédominant et le reste jusqu'à nos jours. Les écarts de l'ordre des mots fixe dans un groupe de mots attributif « nom + adjectif » mène au changement de sens : cf : *un homme grand* ≠ *un grand homme, une femme sage* ≠ *une sage femme*.

2. Le groupe de mots « **nom + nom** » évolue de la façon suivante :

En LC, c'était le cas qui servait à lier les mots : *liber Petri*. Ce procédé se conserve en AF, le déterminé ayant la forme du cas sujet et le déterminant – du cas régime : *li fils le rei*. Quand le système casuel de l'AF se dégrade, les groupes de mots à cas régime sont remplacés par des constructions prépositionnelles : *le fils du roi*, qui sont apparus déjà en LP (*liber de Petro*).

3. Les groupes des mots **appositifs** sont très répandus en AF : *li quens Rollant, Oliver li ber, Roma la ciptet*. Ceux qui contiennent les noms de personnes, ne changent pas de forme. Ceux qui sont composés avec les noms des pays ou des villes sont remplacés soit par des groupes attributifs (*Espagne la bele* → *la belle Espagne*), soit par des constructions prépositionnelles (*Roma la ciptet* → *la cité de Rome*).

### **La proposition**

Tous les types de propositions latines (énonciative, interrogative et impérative à la forme affirmative, négative et exclamative) existent en français contemporain. Ce sont leur structure grammaticale et leur organisation syntaxique qui ont changé.

En LC, les pronoms personnels ne s'employaient presque pas en fonction de sujet, car le verbe à la forme personnelle comportait toute l'information nécessaire : *Veni, vidi, vici* – 1<sup>ère</sup> personne, sg, perf, indic. Les propositions à un terme sont largement répandues en AF. Plus tard à cause de l'amuissement des flexions verbales, l'emploi des pronoms personnels dans le groupe de mots « sujet + verbe » devient obligatoire (le passage à l'analytisme) et le nombre de propositions à deux termes s'accroît par conséquent.

Grâce au système flexionnel développé du LC, l'ordre des mots était arbitraire. Alors, il y avait 6 types de l'ordre des mots (S – sujet, V – verbe, C – complément):

1. **S – V – C** : *Filia amat rosas*
2. **S – C – V** : *Filia rosas amat*
3. **V – S – C** : *Amat filia rosas*
4. **V – C – S** : *Amat rosas filia*
5. **C – S – V** : *Rosas filia amat*
6. **C – V – S** : *Rosas amat filia*

Ces 6 types de l'ordre des mots subsistent en AF, mais déjà à l'époque, le **premier** type (**S – V – C**) est le plus répandu et le plus persistant. Avec la disparition des déclinaisons il devient le seul possible dans une proposition énonciative où le complément d'objet direct est exprimé par un substantif (*La fille aime sa mère*).

Le **deuxième** type (**S – C – V**) ne s'est conservé que dans les propositions où le complément est exprimé par un pronom personnel (*Je le vois*).

Le **troisième** type (**V – S – C**) est très fréquent en AF ; en français contemporain on l'utilise aussi dans les constructions interrogatives avec inversion (*Vois-tu ce livre ?*).

Le **quatrième** type (**V – C – S**) était très rare et a disparu complètement au cours de l'AF.

Le **cinquième** type (**C – S – V**) est rare aussi en AF ; il persiste dans les subordonnées relatives avec le complément représenté par le pronom relatif **que** (*le livre que je vois*).

Le sixième type (**C – V – S**) est fréquent en AF ; il persiste dans les constructions interrogatives (*Le voyez-vous ?*).

Le troisième et le sixième type sont étroitement liés à l'évolution des constructions interrogatives dans la proposition simple. En AF les questions se construisaient dans la plupart des cas avec l'inversion du sujet. Mais déjà à cette époque apparaissent des questions avec l'ordre des mots direct. Au MF apparaît le tour **est-ce que** qui permet d'éviter l'inversion. Ce tour se combine avec d'autres mots interrogatifs ce qui fait naître les tours **qui est-ce qui ? / qu'est-ce qui ? / qu'est-ce que ?** (et plus tard, **où est-ce que ? / quand est-ce que ?** etc).

L'AF est aussi témoin de l'évolution de la mononégation latine à la double négation française. En latin littéraire la double négation ne s'employait pas, mais la langue parlée, plus expressive, avait la tendance à l'expression excessive de l'idée de la négation.

Un rôle important dans la formation de la double négation revient aux processus phonétiques : la réduction du **non** prétonique (*non* → *nen* → *ne*), l'installation de l'accent oxytonique, d'où la nécessité de renforcer la particule **ne** atone préposé au verbe par des éléments postposés plus accentués. Ce processus est dû au changement de sens de certains mots désignant une quantité minimale de quelque chose (**passus, mica, gutta, punctum** etc). La valeur lexicale des noms qui renforçaient la négation s'affaiblit, car ils sont utilisés de plus en plus fréquemment avec des verbes de sémantique variée, souvent incompatible avec la sémantique de ces noms qui renforçaient la négation.

## DOUBLETS ÉTYMOLOGIQUES

La langue française est doublement redevable au latin.

De nombreux mots français sont le résultat d'une lente évolution du latin classique au français actuel. Ils sont parfois peu reconnaissables parce qu'ils ont le plus souvent perdu une ou plusieurs syllabes et leur sens s'est modifié. Ainsi les mots *glaïeul*, *liège* et *malotru*, sont issus du latin *gladiolum*, « petite épée », *levis*, « léger », et *male astrucus*, « né sous une mauvaise étoile ».

Le français a également emprunté consciemment un grand nombre de mots au latin classique, généralement à partir des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Ce sont le plus souvent des mots appartenant au registre plus élevé ; ils sont très proches du modèle latin et seule la terminaison est francisée. Parmi ces mots, on peut citer *bénédiction*, *calamité*, *déambuler*, empruntés de *benedictio*, *calamitas*, *deambulare*.

Il est aussi souvent arrivé qu'un même mot latin a donné deux ou plusieurs mots français, les uns au terme d'une longue évolution phonétique et sémantique qui en a modifié la forme et le sens, les autres par un emprunt plus tardif. On parle alors de **doublets étymologiques**. En voici quelques-uns :

<b>mot latin</b>	→	<b>français populaire</b>	<b>français savant</b>
augustum		août	auguste
caballariu		chevalier	cavalier
campu		champ	camp
captivus		chétif	captif
fabrica		forge	fabrique
frigidum		froid	frigide
aquarium		évier	aquarium
ustensilia		outil	ustensile

autorisare	octroyer	autoriser
strictus	étroit	strict
examen	essaim	examen
spatula	épaule	spatule
auscultare	écouter	ausculter
navigare	nager	naviguer
ministerium	métier	ministère
legalis	loyal	légal
ululare	hurler	ululer
modulus	modulus	module
potio	poison	potion

Aux doublets dits morphologiques peuvent être rapportés les mots issus de différents cas d'un même mot : *copain / compagnon, gars / garçon, sire / seigneur* etc.

## HISTOIRE DE L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE

L'orthographe peut se baser sur plusieurs principes – historique, étymologique, morphologique, phonétique et idéographique.

L'orthographe de **l'ancien français**, relativement simple, était phonétique. Chaque son avait sa graphie, on essayait d'observer la correspondance entre les sons et les lettres : *tere, set (7), pois* (poids), *teste*.

Il y avait quand même certaines divergences entre la prononciation et l'orthographe :

1. Le son **K** est traduit par plusieurs symboles : k, cu, qu, q : *cuens / quens, ki / qui ; qar, quant*.

2. Le son **tš** est traduit par c, ch : *Carles, chien* ; **dž** – par g, je : *gent, je* ; **ts** – c, z : *ciel, loinz*.

3. Le **e** muet est souvent transcrit par le **o** pour *Karlo* (Charles) et *nostro* (notre).

4. La lettre **u** peut désigner le son **o** fermé et le son **ü** : *amur, commun*.

Les voyelles fermées et ouvertes sont représentées par les mêmes symboles, parce que les signes diacritiques n'existent pas à cette époque : *espee, teste*.

Les consonnes geminées ne sont pas régulièrement écrites, parce qu'elles se prononcent comme un seul son : *tere, hume* (homme). Pourtant : *Rollant*.

Pour certains groupements on inventait des graphèmes conventionnels : **x** pour **us** : *chevax*.

La diphtongue **ai** est traduite par **ei** et **e** au XII<sup>e</sup> s., ce qui correspond à sa prononciation : *ferre, feire*.

Aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles l'orthographe était simplifiée par les jongleurs, qui transcrivent les chansons de gestes et utilisent une orthographe rapprochée de la prononciation.

Les causes des divergences entre la prononciation et l'orthographe sont les suivantes :

1. L'orthographe est la partie la plus conservatrice de la langue. Elle retarde toujours sur la prononciation.

2. Il n'existe pas de règles déterminées de la prononciation.

3. Les nouveaux phonèmes doivent être transcrits à l'aide de l'alphabet latin. Comme le latin possède un phonétisme différent, son alphabet ne répond pas aux besoins de la langue française. Les modifications d'orthographe permettent aux linguistes de déterminer la chronologie de certains changements phonétiques.

**Au MF**, l'orthographe ne suit plus les changements phonétiques, parce que les copistes et les grammairiens interviennent dans le processus de la formation de l'orthographe. L'orthographe devient plus étymologique. Le principe de l'orthographe latinisée au XIV<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> s. est dû au développement des instances juridiques et administratives qui demandent une norme plus ou moins unifiée de la langue écrite. Les scribes et les grammairiens du Moyen Age veulent rapprocher la graphie du français de l'orthographe latine. Ils rétablissent beaucoup de consonnes disparues : *doubter* (dubitare), *adjouster* (adjutare), *doulce* (dulcis), *advenir* (advenire), *fact / faict* (factum), *doigt* (digitu), *devoir* (débere), *sepmaine* (seprimana).

Pourtant, certaines notations erronées apparaissent : *deulx* (lat. duos), *poids* (pensu) s'écrit d'après *pondus*, *sçavoir* (sapere) d'après *scire* etc.

On remplace **i** par **y** en toute position : *moy*, *roy*.

On introduit dans la graphie les lettres qui ne sont pas prononcées par analogie avec d'autres formes morphologiques de ce mot : *draps*, *chevauls*.

L'intérêt pour les études philologiques et en particulier pour les études des langues classiques a des conséquences souvent désastreuses pour l'orthographe du français. La graphie devient plus compliquée à cause de la fausse étymologie et de plus, la notation n'est pas unique.



**Au XVI<sup>e</sup> s.** à l'époque du FM, on entreprend de nombreuses tentatives d'améliorer le système.

En **1529** Geoffroy Tory propose une réforme concernant surtout l'introduction des signes diacritiques. Cette idée est soutenue par d'autres linguistes et les imprimeurs. Alors, on introduit **l'accent grave et aigu** pour distinguer **e** ouvert et **e** fermé, **à** préposition et **a** verbe; **l'accent circonflexe** pour marquer la longueur des voyelles par suite de la chute de **s**, **le tréma** pour indiquer la voyelle en hiatus, **l'apostrophe** est réservée à l'élision, **le trait d'union** pour marquer les composés.

D'autres linguistes (Maigret, Ramus, Baïf) ont proposé de simplifier davantage l'orthographe en supprimant les lettres qui ne sont pas prononcées, mais ils ont perdu la bataille face aux adeptes de l'orthographe traditionnel. Seuls les signes diacritiques sont restés des réformes du XVI<sup>e</sup> s.

C'est à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle que se fixe l'orthographe telle qu'on la connaît de nos jours. Dans la troisième édition du dictionnaire de l'Académie française (1740), on voit disparaître de nombreuses consonnes inutiles grâce à l'emploi des accents aigus, graves et circonflexes (ex. : *fête* pour *feste*). L'apparition des dictionnaires, malgré les contradictions d'une édition à une autre, coïncide avec la naissance d'une norme orthographique.

En conclusion, on peut dire que l'orthographe française est **étymologique** parce qu'elle conserve les traces de ses origines latines et grecques. Elle est aussi **grammaticale**, car elle indique les rapports existant entre les éléments d'une même phrase (ex. : accords au féminin et au pluriel). Enfin, elle différencie les homonymes grâce à son aspect **idéographique** (*poids* / *pois*).

À la lumière de ces données historiques, il est facile de comprendre la complexité orthographique qui semble aujourd'hui presque irréversible. Aux partisans d'une orthographe plus phonétique s'opposeront toujours ceux d'un courant plus traditionaliste, conscients de la richesse étymologique du français écrit.

# TRAVAUX DIRIGÉS

## *Séance 1*

### Objet d'étude de l'histoire du français

1. Les différences entre les langues synthétiques et analytiques.
2. L'approche diachronique et l'approche synchronique en linguistique.
3. L'objet d'étude de l'histoire d'une langue en général et du français en particulier.
4. La périodisation (la préhistoire et l'histoire du français).
5. Les liens de l'histoire de la langue avec d'autres disciplines linguistiques, telles que la phonétique, la grammaire, la lexicologie, la typologie.
6. L'origine des langues romanes, leur classification.
7. Les causes des divergences entre le LC et le LP.

## *Séance 2*

### Évolution phonétique. Le vocalisme

1. Le système vocalique du LC.
2. Les causes et les conséquences de la restructuration du système vocalique latin.
3. Le caractère et la place de l'accent en LC et LP.
4. Les groupes de mots latins d'après la place de l'accent.
5. Les changements phonétiques dus à l'accent en syllabe accentuée et non-accentuée.

### *Exercices :*

1. Quelle syllabe portait l'accent dans le mot latin ? Argumentez !

- perdere (→ *perdre*)
- confidere (→ *confier*)
- decipere (→ *decevoir*)
- mittere (→ *mettre*)

2. Expliquez l'évolution phonétique des mots suivants : *flōrem, mōla, gūla, trēs, sēro, avēna, vēla, valēre, fěrum, hěri, pīlum, lavāre, ornāre, mināre.*

### ***Séance 3***

#### Évolution phonétique. Les tendances dans le vocalisme

1. La réduction des voyelles.
2. La formation des oppositions principales.
3. La nasalisation et la dénasalisation.
4. Diphtongaison et monophthongaison.
5. La vocalisation.
6. Prothèse.

***Exercices*** : Expliquez l'évolution phonétique des mots suivants : *plenum, panem, famem, frenum, granum, fontana, talpa, palma, colapum, fallita, volvita, salvare, solidare, scribere, spata, spina, stabilire, stagnum.*

### ***Séance 4***

#### Évolution phonétique. Le consonantisme

1. Les changements paradigmatiques.
2. Les positions des consonnes dans le mot.
3. La palatalisation.
4. La formation et l'évolution des affriquées.
5. L'assimilation et la dissimilation.

***Exercices*** : Expliquez l'évolution phonétique des mots suivants, nommez les phénomènes phonétiques :

- a) *ultra, pulsare, carum, calida, causa, piscare, cambiare, captiare, tractare, facere, placere.*
- b) *ululare → urler, titulus → titre, marmor → marbre, turbulare → troubler.*

## Séance 5

### Évolution phonétique. Le consonantisme (suite)

1. L'évolution des consonnes occlusives.
2. L'évolution des consonnes constrictives.
3. L'évolution des sonantes.
4. La sonorisation et l'assourdissement.
5. L'épenthèse.

**Exercices :** Expliquez l'évolution phonétique des mots suivants, nommez les phénomènes phonétiques :

- a) *opera, populum, petra, diurnum, commeatum, negrum, plaga, pacare, vigilare, insula, vinea* ;
- b) *spinula, simulare, tremulare, cumulare, fingere, stringere, numerum.*

## Séance 6

### Étude de documents écrits

Texte « Serment de Strasbourg »

1. Lisez et argumentez la lecture du texte « Serment de Strasbourg ».
2. Argumentez la place l'accent et l'évolution du mot **deo**.
3. Comment faut-il lire le mot **deus** ? (Basez-vous sur les données de l'exercice précédent. Expliquez l'orthographe de ce mot).
4. Comment faut-il lire les mots suivants en AF : *poblo, nostro, Karlo, commun, cosa, cadhuna, ajudha, fradra* ? Que signifient les graphèmes **o**, **a**, **dh** dans ces mots ?
5. Trouvez les formes du cas sujet et du cas régime des substantifs.
6. Trouvez les formes temporelles romanes et commentez leur évolution.

## *Séance 7*

### Étude de documents écrits

Texte « Serment de Strasbourg »

1. Expliquez la prononciation des mots suivants du texte « Serment de Strasbourg » (l'orthographe ne coïncide pas avec la transcription) :

*amur, salvament, savir, podir, dunat, salvarai, cist, cum, salvar, dift, fazet, Ludher, nunqua, prindrai, sit, quid.*

2. Trouvez les adjectifs dans le texte, lisez-les ; indiquez le cas.

3. Trouvez dans le texte les pronoms :

- personnels-sujets
- personnels-objets
- indéfini personnel
- démonstratifs
- possessifs.

Lisez-les, expliquez leur prononciation.

## *Séance 8*

### Étude de documents écrits

Texte « Chanson de Roland »

1. Lisez et argumentez la lecture d'une des laisses du poème (au choix).

2. Expliquez les changements phonétiques survenus entre le IX<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècles.

3. Par quoi diffèrent les formes **piez**, **forz** (« Chanson de Roland ») et **fazet** (« Serment de Strasbourg ») ?

4. Exercices de phonétique. Expliquez l'évolution phonétique des mots suivants : *sapere, bibere, habere, videre esse, vigilare, taliare, operire, musca, galga, armatura, lenticula, laxare, piper, asinum.*

## *Séance 9*

### Étude de documents écrits

Texte « Chanson de Roland »

1. Faites l'analyse morphologique et syntaxique de la laisse CLXIX du poème :
  - a) expliquez la valeur des formes verbales ;
  - b) analysez les formes nominales (cas et nombre) ;
  - c) étudiez les pronoms (leurs valeurs et emploi) ;
  - d) commentez l'ordre des mots.
2. Exercices de phonétique. Expliquez l'évolution phonétique des mots suivants : *castellum, dulcis, pulmōnem, mare, amare, dorsum, servientem.*

## TEST

*Choisissez la réponse correcte*

- 1. L'objet d'étude de l'histoire du français est :**
  - a) les liens entre l'histoire de la langue et d'autres disciplines linguistiques
  - b) deux approches – synchronique et diachronique
  - c) le passage de la synthèse à l'analyse
  
- 2. « Approche diachronique » veut dire :**
  - a) qui étudie les changements syntagmatiques et paradigmatiques d'une langue à un moment donné
  - b) qui étudie le système linguistique en évolution
  - c) qui détermine à quel type se rapporte une langue
  
- 3. Les changements paradigmatiques, ce sont :**
  - a) les changements dans le système linguistique
  - b) les changements qui ont lieu dans la parole
  - c) les changements des normes d'une langue
  
- 4. Une langue est appelée synthétique par excellence, si :**
  - a) les catégories grammaticales sont exprimées par les formes supplétives
  - b) l'information grammaticale est portée par les mots-outils
  - c) la forme grammaticale d'un mot comprend toute l'information grammaticale nécessaire (dans la plupart des cas)
  
- 5. Spécifiez le statut du latin classique et du latin parlé :**
  - a) ce sont deux langues différentes
  - b) ce sont deux variétés stylistiques d'une même langue
  - c) ce sont deux dialectes d'une langue
  
- 6. En latin classique, dans un proparoxyton la pénultième est :**
  - a) longue
  - b) brève
  - c) peut être longue ou brève
  
- 7. A cause du changement du caractère de l'accent en latin parlé, la voyelle accentuée :**
  - a) se réduit
  - b) se diphtongue
  - c) reste intacte

**8. Définissez le caractère de l'accent du latin parlé :**

- a) dynamique / d'intensité
- b) mélodique / musical
- c) quantitatif / de longueur

**9. La préhistoire du français dure :**

- a) 1 siècle av. n.è. – 13 siècle n.è.
- b) 1 siècle av. n.è. – 8 siècle n.è.
- c) 1 siècle n.è. – 9 siècle n.è.

**10. Quelle opposition phonologique se réalise dans la paire de voyelles *ü*-**

*u* :

- a) voyelle antérieure / voyelle postérieure
- b) voyelle labiale / voyelle non-labiale
- c) voyelle ouverte / voyelle fermée

**11. L'affriquée [tʃ] est le résultat de :**

- a) l'assimilation
- b) l'assourdissement
- c) la palatalisation

**12. Quel type de diphtongaison illustre l'évolution du mot *vela* → *voile* :**

- a) diphtongaison spontanée, 1 étape
- b) diphtongaison spontanée, 2 étapes
- c) diphtongue combinatoire

**13. Les diphtongues combinatoires apparaissent :**

- a) en latin parlé
- b) en ancien français
- c) en moyen français

**14. Quel est le résultat de l'évolution du mot *fame* :**

- a) femme
- b) faim
- c) fameux

**15. La vocalisation, c'est :**

- a) le passage d'une constrictive à une occlusive
- b) le passage d'une occlusive à une constrictive
- c) le passage d'une consonne à une voyelle



**16. La spirantisation, c'est :**

- a) le passage d'une constrictive à une occlusive
- b) le passage d'une occlusive à une constrictive
- c) le passage d'une consonne à une voyelle

**17. L'adjonction à l'initiale d'un mot d'un élément non étymologique, c'est :**

- a) épenthèse
- b) métathèse
- c) prothèse

**18. Les mots-exceptions tels que *bal*, *chacal* forment le pluriel à l'aide du morphème *-s*, sans changer la prononciation, parce que :**

- a) ils gardent la prononciation de l'ancien français
- b) ils sont d'origine étrangère
- c) ils sont apparus après le processus de vocalisation

**19. Si une consonne se trouve à l'intérieur du mot devant une autre consonne, c'est une position :**

- a) forte
- b) faible
- c) intervocalique

**20. Le son qui résiste le plus longtemps à la réduction dans la position finale :**

- a) t
- b) d
- c) s

**21. Le mot français *flairer* remonte au mot latin :**

- a) *flairere*
- b) *flairare*
- c) *flagrare*

**22. Le résultat de l'évolution du mot latin *pensare* est :**

- a) panser
- b) penser
- c) peser

**23. Le système casuel s'est ruiné vers :**

- a) le XII siècle
- b) le XIV siècle
- c) le XVI siècle

**24. Le genre neutre disparaît :**

- a) en latin classique
- b) en latin parlé
- c) en gallo-roman

**25. Les adjectifs latins sont répartis en 3 groupes en fonction de la quantité de terminaisons (1, 2, 3), tandis que les adjectifs français se répartissent en deux groupes (variables et invariables). Cette modification du système est due :**

- a) à la disparition d'un groupe par suite du passage des adjectifs dans d'autres groupes par analogie
- b) aux processus phonétiques
- c) à la disparition du genre neutre

**26. L'article partitif apparaît :**

- a) avant l'article défini
- b) en même temps que l'article défini
- c) plus tard que l'article défini

**27. L'article défini en ancien français avait par excellence la valeur :**

- a) individualisante
- b) généralisante
- c) anaphorique

**28. Le plus productif pronom latin est :**

- a) *meum*
- b) *iste*
- c) *ille*

**29. Les pronoms démonstratifs français :**

- a) remontent à la combinaison *ecce ille*
- b) remontent à la combinaison *ecce iste*
- c) remontent à la combinaison *ecce hic*

**30. Les adjectifs possessifs français :**

- a) remontent aux pronoms possessifs latins atones
- b) remontent aux pronoms possessifs latins toniques
- c) remontent aux adjectifs possessifs latins

**31. Quel participe latin ne survit pas en français :**

- a) participe futur à la voix active
- b) participe présent à la voix active
- c) participe passé à la voix passive

- 32. En français, les formes du participe présent et du gérondif coïncident (excepté la particule en). Cela s'explique par le fait que :**
- a) ces formes coïncidaient en latin
  - b) l'évolution phonétique a amené à la confusion des formes du participe présent et du gérondif
  - c) une des formes est empruntée, elle a évolué en français par analogie avec la deuxième forme
- 33. Le Futur simple est une forme :**
- a) empruntée
  - b) d'origine latine
  - c) d'origine romane
- 34. Quel mode d'origine latine a subi en français le moins de changements :**
- a) l'indicatif
  - b) l'impératif
  - c) le subjonctif
- 35. Le nouveau mode né en français, c'est :**
- a) le conditionnel
  - b) le subjonctif
  - c) l'impératif

## ANNEXE

### Les Serments de Strasbourg (842)

À la mort de Charlemagne en 814, et après celle de son fils, Louis le Pieux en 840, ses petits-fils se disputèrent l'Empire : Lothaire (795–855), Pépin (803–838) et Louis (805–976), puis tardivement, Charles (823–877). Finalement, **Charles le Chauve** et **Louis le Germanique** scellèrent une alliance contre leur frère aîné, **Lothaire**, par les *Serments de Strasbourg* (842). Louis prononça son serment en français pour être compris des sujets de Charles ; Charles le fit en allemand pour être compris des sujets de Louis. Voici ce document qui est considéré comme le premier monument de la langue française :

*Pro deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di in avant, in quant deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo et in ajudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dift, in o quid il mi altresi fazet et ab Ludher nul plaid nunqua prindrai, qui, meon vol, cist meon fradre Karle in damno sit.*

*Si Lodhuuigs sacrament, que son fradre Karlo jurat, conservat et Karlus meos sendra de suo part lo frait, si io returnar non l'int pois, ne io ne neüls, cui eo returnar int pois, in nulla ajudha contra Lodhuwig nun li iu er.*

[En français moderne :

*Pour l'amour de Dieu et pour le salut commun du peuple chrétien et le nôtre, à partir de ce jour, autant que Dieu m'en donne le savoir et le pouvoir, je soutiendrai mon frère Charles de mon aide et en toute chose, comme on doit justement soutenir son frère, à condition qu'il me fasse autant, et je ne prendrai*

*jamais aucun arrangement avec Lothaire qui, à ma volonté, soit au détriment de mondit frère Charles.*

*Si Louis observe le serment qu'il jure à son frère Charles et que Charles, mon seigneur, de sont côté, ne le tient pas, si je ne puis l'en détourner, ni moi ni aucun de ceux que j'en pourrai détourner, je ne lui serai d'aucune aide contre Louis.]*

### **Séquence de sainte Eulalie (881)**

C'est autour de 878, à Barcelone, que furent trouvées les reliques de la sainte. La séquence fait suite à cet événement. Cette cantilène marque l'apparition du français écrit poétique.

Buona pulcella fut Eulalia,  
Bel auret corps, bellezour anima.  
Voldrent la veintre li Deo inimi,  
Voldrent la faire diaule servir.  
Elle no'nt eskoltet les mals conselliers  
Qu'elle Deo raneiet chi maent sus en ciel.  
Ne por or ned argent ne paramenz,  
Por manatce regiel ne preiement,  
Niule cose non la pouret omque pleier,  
La polle sempre non amast lo Deo menestier.  
E por o fut presentede Maximiiien,  
Chi rex eret a cels dis soure pagiens.  
Il li enortet, dont lei nonque chielt,  
Qued elle fuiet lo nom christiien  
Ell'ent aduret lo suon element.

Melz sostendreiet les empedementz  
Qu'elle perdesse sa virginitét.  
Por os furet morte a grand honestét.  
Enz enl fou la getterent, com arde tost.  
Elle colpes non auret, por o nos coist.  
A czo nos voldret concreidre li rex pagiens ;  
Ad une spede li roveret tolir lo chief.  
La domnizelle celle kose non contredist :  
Volt lo seule lazsier, si ruovet Krist.  
In figure de colomb volat a ciel.  
Tuit oram que por nos degnet preier  
Qued auuisset de nos Christus mercit  
Post la mort et a lui nos laist venir  
Par souue clementia.

### **La vie de saint Alexis (vers 1040)**

Dans ce document, Alexis renonce à sa femme, à sa famille et à la « vie dans le monde » pour vivre pauvre et chaste. C'est l'un des premiers textes écrits en ancien français qui nous soit parvenu.

1. bons fut li secles al tens anciëneur
2. quer fait iert e justise et amur,
3. si ert creance, dunt ore n'i at nul prut ;
4. tut est müez, perdut ad sa colur :
5. ja mais n'iert tel cum fut as anceisurs.
6. al tens Nöé et al tens Abraham
7. et al David, qui Deus par amat tant,
8. bons fut li secles, ja mais n'ert si vailant ;

9. velz est e frailes, tut s'en vat remanant :
10. si'st ampaiet, tut bien vait remanant
11. puis icel tens que Deus nus vint salver
12. nostra anceisur ourent cristientet,
13. si fut un sire de Rome la citet :
14. rices hom fud, de grant nobilitet ;
15. pur hoc vus di, d'un son filz voil parler.
16. Eufemien – si out annum li pedre –
17. cons fut de Rome, des melz ki dunc ieret ;
18. sur tuz ses pers l'amat li emperere.
19. dunc prist muiler vailante et honurede,
20. des melz gentils de tuta la cuntretha
21. puis converserent ansemble longament,
22. n'ourent amfant peiset lur en forment
23. e deu apelent andui parfitement :
24. e Reis celeste, par ton cumandement
25. amfant nus done ki seit a tun talent.

### **La Chanson de Roland (XI<sup>e</sup> siècle)**

La « Chanson de Roland » est un poème épique et une chanson de geste du XI<sup>e</sup> siècle. Au total, neuf manuscrits de la « Chanson » ont été retrouvés.

La « Chanson de Roland » se compose de 4 000 vers environ (dans sa version la plus ancienne ; elle en compte 9 000 dans un manuscrit de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle) en ancien français répartis en laisses assonancées, transmises et diffusées en chant par les troubadours et jongleurs.

## CLXIX

Halt sunt li pui e mult halt les arbres.  
Quatre perruns i ad luisant de marbre.  
Sur l'erbe verte li quens Rollant se pasmet.  
Uns Sarrazins tute veie l'esguardet :  
Si se feinst mort, si gist entre les altres ;  
Del sanc luat sun cors e sun visage.  
Met sei en piez e de curre s'astet.  
Bels fut e forz e de grant vasselage ;  
Par sun orgoill cumencet mortel rage ;  
Rollant saisit e sun cors e ses armes,  
E dist un mot: « Vencut est li nies Carles !  
Iceste espee porterai en Arabe ».  
En cel tirer(es) li quens s'apercut alques.

## LV

Carles li magnes ad Espagne guastede  
Les castels pris, (. . .) les citez violees.  
Co dit li reis que sa guere out finee.  
Vers dulce France chevalchet l'emperere.  
Li quens Rollant ad l'enseigne fermee  
En sur un tertre cunte le ciel levee.  
Franc se herbergent par tute la cuntree.  
Païen chevalchent par cez greignurs valees,  
Halbercs vestuz e tres bien fermeez  
Healmes lacez e ceintes lur espees,  
Escuz as cols e lances adubees.  
En un bruill par sum les puis remestrent,



III.C. milie atendent l'ajurnee.

Deus ! quel dulur que li Franceis nel sevent ! AOI.

### LXIII

Li empereres apelet ses nies Rollant :

« Bel sire nies, or savez veirement,

Demi mun host vos lerrai en present.

Retenez les, co est vostre salvement ».

Co dit li quens: « Jo n'en ferai nient ;

Deus me cunfunde, se la geste en desment !

.XX. milie Francs retendrai ben vaillanz.

Passez les porz trestut sourement :

Ja mar crendrez nul hume a mun vivant ! »

### LXVI

Halt sunt li pui e li val tenebrus,

Les roches bises, les destreiz merveillus.

Le jur passerent Franceis a grant dulur ;

De .XV. lius en ot hom la rimur.

Puis que il venent a la Tere Majur,

Virent Guascuigne, la tere lur seignur.

Dunc le remembret des fius e des honors,

E des pulcele e des gentilz oixurs :

Cel nen i ad ki de pitet ne plurt.

Sur tuz les autres est Carles anguissus :

As porz d'Espaigne ad lesset sun nevoid.

Pitet l'en prent, ne poet muer n'en plurt. AOI.

### LXXXVII

Rollant est proz e Oliver est sage ;  
Ambedui unt me[r]veillus vasselage.  
Puis que il sunt as chevaux e as armes,  
Ja pur murir n'eschiverunt bataille.  
Bon sunt li cunte e lur paroles haltes.  
Felun paien par grant irur chevalchent.  
Dist Oliver : « Rollant, veez en alques !  
Cist nus sunt pres, mais trop nus est loinz Carles.  
Vostre olifan, suner vos nel deignastes ;  
Fust i li reis, n'i oussum damage.  
Gardez amunt devers les porz d'Espaigne :  
Veeir poez, dolente est la reregarde ;  
Ki ceste fait, jamais n'en ferat altre ».  
Respunt Rollant : « Ne dites tel outrage !  
Mal seit del coer ki el piz se cuardet !  
Nus remeindrum en estal en la place ;  
Par nos i ert e li colps e li caples ». AOI.

### LXXXVIII

Quant Rollant veit que la bataille serat,  
Plus se fait fiers que leon ne leupart.  
Franceis escriet, Oliver apelat :  
« Sire cumpainz, amis, nel dire ja !  
Li emperere, ki Franceis nos laisat,  
Itels XX milie en mist a une part  
Sun escientre n'en i out un cuard.  
Pur sun seignur deit hom susfrir granz mals  
E endurer e forz freiz e granz chalz,

Sin deit hom perdre del sanc e de la char.  
Fier de [ta] lance e jo de Durendal,  
Ma bone espee, que li reis me dunat.  
Se jo i moert, dire poet ki l'avrat  
(E purrunt dire) que ele fut a noble vassal ».

#### CLXXIV

Co sent Rollant que la mort le tresprent,  
Devers la teste sur le quer li descent.  
Desuz un pin i est alet curant,  
Sur l'erbe verte s'i est culcet adenz,  
Desuz lui met s'espee e l'olifan (en sumet) ;  
Turnat sa teste vers la paiene gent ;  
Pur co l'at fait que il voelt veirement  
Que Carles diet e trestute sa gent,  
Li gentilz quens, qu'il fut mort cunquerant.  
Cleimet sa culpe e menut e suvent ;  
Pur ses pecchez Deu (reclimet) en puroffrid lo quant. AOI.

#### **Le Pèlerinage de Charlemagne (vers 1150)**

La création du poème le « Pèlerinage de Charlemagne » remonte au temps des croisades et représente une chanson de geste composée en alexandrins.

Contrairement à la « Chanson de Roland », le « Pèlerinage de Charlemagne » n'a pas de fond historique et porte un caractère héroï-comique. Il imite et même parodie les procédés de la célèbre « Chanson de Roland », ce qui prouve la gloire de cette dernière.

Sujet du « Pèlerinage » : sur le chemin vers Jérusalem, d'où il aurait rapporté des reliques, Charlemagne s'arrête à Constantinople où il est reçu par le roi Hugon (*Hugue*) dans son palais. L'empereur Charlemagne et les douze pairs prononcent des paris vantards et extravagants (ils gabent).

### **Le gab de Charlemagne**

Et dist lor Charlemaignes: « Bien dei avant gaber.  
li reis Hugue li Forz nen ad nul bacheler  
de tote sa maisniee, tant seit forz et membrez,  
s'ait vestut dous halbers et dous helmes fermez,  
si seit sor un destrier corant et sojornet,  
li reis me prest s'espee al pom d'or adobet,  
si ferrai sor les helmes ou il ierent plus cler,  
trencherai les halbers et les helmes gemez,  
le feltre avoec la sele del destrier sojornet.  
le brant ferrai en terre : se jo le lais aler,  
ja nen iert mais retraiz par nul home charnel  
tresqu'il seit pleine hanste de terre desterrez ».  
« Par Deu », co dist l'escolte, « forz estes et membrez  
que fols fist li reis Hugue, quant vos prestat ostel !  
se anuit mais vos oi de folie parler,  
al matin parsom l'albe vos ferai congeer ».

### **Le gab de Roland**

E dist li emperere : « Gabbez, bel neis Rolland ! »  
« Volenters », dist il, « sire, tut al vostre comand !  
Dites al rei Hugun quem prest sun olivant ;  
Pus si m'en irrai jo la defors en cel plain :  
Tant par ert fort m'aleine, et li venz si bruant,

Qu'en tute la cite, que si est ample et grant,  
N'i remaindrat ja porte ne postits en astant,  
De quivre ne d'acer, tant seit fort ne pesant,  
Ke Tun ne ferge a l'altre par le vent si bruant  
Mult ert forz li reis Hugue, s'il se met en avant,  
K'il ne perde la barbe, les gernuns en brulant,  
E les granz peaus de martre qu'ad al col en turnant,  
Le peliçun d'ermin del dos en reversant »  
« Par Deu », ço dist l'eschut, « ci ad mal gabement !  
Que fous fist li reis Hugue qu'il herbegat tel gent ! »

### **Aucassin et Nicolette**

*Histoire : Le XII<sup>e</sup> siècle. Aucassin, le fils du vieux comte Garin de Beaucaire est tombé amoureux de Nicolette, une jeune esclave sarrasine achetée à des païens, à l'origine obscure mais accorte, d'allure et de physionomie gracieuse. Son père, voyant cette idylle d'un oeil mauvais, est prêt à tout pour que cette mésalliance n'arrive jamais ; il imagine ainsi les plus noirs stratagèmes pour éteindre l'ardeur des deux tourteraux.*

« Aucassins ala par la forest de voie en voie, et li destriers l'en porta grant aleüre. Ne cuidiez mie que les ronces et les espines l'espargnassent : nenil noient, ainz li desrompent ses dras, qu'a peines peüst on noer dessus et plus entier, et que li sans li oissi des braz et des costez et des jambes en cinquante lieus o en trente, qu'après le vaslet peüst on sevir la trace del sanc qui cheoit sour l'erbe. Mais il pensa tant a Nicolete sa douce amie qu'il ne sentoit ne mal ne dolor, et ala tote jor par mi la forest si faitement que onques n'oï noveles de li. Et quant il vit que li vespres aprochoit, si comença a plorer, por ce qu'il ne la trovoit.

Tote une viez voie erbose chevauchoit. Il esgarda devant lui en mi la voie, si vit un vaslet tel con je vos dirai. Granz estoit et merveillos et laiz et hisdos. Il avoit une grant hure plus noire d'une charbonee, et avoit plus de pleine paume entre dous ieuz, et avoit unes granz joes, et un grandisme nés plat, et unes granz narines lees, et unes grosses levres plus roges d'une escharbocle, et uns granz denz jaunes et laiz, et estoit hauciez d'uns hoseaus et d'uns solers de buef fretez de tille dusque dessoure le genoil, et estoit afublez d'une chape a dous envers, si estoit apoiez sour une grant maçue. Aucassins s'embati saur lui, s'ot grant peor quant il le sourvit ».

## Questions d'examen

1. Objet d'étude de l'histoire du français.
2. Formation des langues romanes et leur classification.
3. Accent : son caractère et sa place. Réduction.
4. Paradigme des voyelles dans son évolution.
5. Formation des oppositions dans le système des voyelles.
6. Diphtongaison et monophthongaison.
7. Nasalisation et dénasalisation.
8. Changements paragrammatiques des consonnes.
9. Changements syntagmatiques des consonnes : palatalisation.
10. Changements syntagmatiques des consonnes : spirantisation, réduction.
11. Nom : catégories du genre et du nombre.
12. Nom : catégorie du cas.
13. Article (défini, indéfini, partitif).
14. Adjectif et ses catégories.
15. Pronoms personnels.
16. Pronoms démonstratifs et possessifs.
17. Formes non personnelles du verbe.
18. Verbe : mode.
19. Verbe : voix et aspect.
20. Verbe : temps absolus et relatifs.
21. Syntaxe : groupe de mots.
22. Syntaxe : proposition.
23. Doublets étymologiques.
24. Orthographe française en développement.

## Ouvrages à consulter

1. Катагощина Н.А., Гурычева М.С., Аллендорф К.А. История французского языка: Учебник для ин-тов и фак. иностр. яз. М.: Высшая школа, 1976. 319 с.
2. Сабанеева М.К., Щерба Г.М. Историческая грамматика французского языка. Л.: Изд-во Ленинград. ун-та, 1990. 271 с.
3. Скрелина, Л. М., Становая Л.А. История французского языка: учебник для бакалавров. М.: Юрайт, 2019. 463 с.
4. Скрелина Л.М., Становая Л.А. История французского языка. Учебник. М.: Высшая школа, 2001. 463 с.
5. Скрелина Л.М. Хрестоматия по истории французского языка. М.: Высш. школа, 1981. 277 с.
6. Шигаревская Н.А. История французского языка (на франц. яз.). М.: Просвещение, 1984. 271 с.
7. Щетинкин В.Е. История французского языка. М.: Высшая школа, 1984. 188 с.
8. Щетинкин В.Е. Практикум по истории французского языка : Уч. пос. для ин-тов и фак. иностр. яз. М.: Высшая школа, 1984. 100 с.
9. Baroni A. La lente naissance des accents orthographiques en français // URL: [https://www.academia.edu/702241/Le\\_lente\\_naissance\\_des\\_accents\\_orthographiques\\_en\\_fran%C3%A7ais](https://www.academia.edu/702241/Le_lente_naissance_des_accents_orthographiques_en_fran%C3%A7ais).
10. Brunot F. Précis de grammaire historique de la langue française. Paris: Masson, 1956. 641 p.
11. Dauzat A., Dubois J., Mitterand H. Nouveau dictionnaire étimologique et historique. Paris: Librairie Larousse, 1987. 805 p.
12. Greimas A.J. Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Paris: Larousse, 1987. 676 p.



13. Leclerc J. Histoire de la langue française // URL: <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/histlngfrn.htm>.
14. Matoré G. Le vocabulaire et la société médiévale. Paris: PUF, 1985. 336 p.
15. Skrélina L.M. Histoire de la langue française. M.: Высшая школа, 1972. 311 с.
16. Zink G. Phonétique historique du français. Paris: PUF, 1986. 254 p.

Людмила Петровна Воскобойникова

**Histoire de la langue française**  
**История французского языка**

**Учебное пособие для студентов III курса**

Редакторы: Н.С. Чистякова  
Ю.А. Белякова

Лицензия ПД № 18-0062 от 20.12.2000

---

Подписано к печати			Формат 60 x 90 1/16
Печ. л. 5	Тираж	экз.	Заказ
Цена договорная			

---

Типография НГЛУ  
603155, Н. Новгород, ул. Минина, 31а